



Louise Harel a été élue haut la main à la vice-présidence du Parti québécois. — voir page A 6

En cas d'échec du projet d'association

Pas d'indépendance sans une seconde consultation

par Pierre-Paul GAGNÉ
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Parti québécois s'engage à consulter une nouvelle fois la population, soit par un second référendum, soit par une élection générale si, après en avoir obtenu le mandat au cours du référendum qui aura lieu d'ici un an, ses négociations

d'association échouaient avec le reste du Canada.

Désireux de clarifier le programme de leur parti, tel est l'engagement solennel que les quelque 1800 délégués du Parti québécois ont pris, en fin de semaine, au cours du septième congrès national du parti.

Règle générale, il s'est agi

• Il est plus question
d'association
que d'indépendance

— pages A 7 à A 10

d'un congrès fort calme où, dans un esprit carrément préréférendaire, les militants péquistes ont

adopté des résolutions prudentes, portant davantage sur l'association que sur la souveraineté. Ainsi, comme il fallait s'y attendre, c'est presque sans aucune opposition que les délégués ont voté en faveur de l'introduction des notions d'union monétaire et d'union douanière

— voir PQ en page A 6

édito

• Le PQ a-t-il
enfin clarifié
son option?

par Marcel Adam

— page A 4

La CSN garde ses distances avec le PQ

La crainte d'être identifié «à un parti politique bourgeois», entendre le Parti québécois, semble avoir plané durant les trois jours de congrès de la CSN, tenu à Québec en fin de semaine.

En effet, comme nous le rapporte Laval LE BORGNE, c'est à une majorité d'environ 80 pour cent que les délégués ont battu une résolution prônant l'indépendance du Québec.

— page A 12

Pétrole

Un homme s'enterre à cause des prix

PHOENIX CITY, Alabama (d'après AP et UPI) — Digger O'Dell s'est enterré vivant, six pieds sous terre, et entend demeurer dans sa fosse tant que le prix du pétrole ne sera pas diminué aux États-Unis.

C'est son 158^e enterrement pour des causes diverses et Digger, de son vrai nom Herbert O'Dell Smith, célébrera son 63^e anniversaire dans sa fosse dimanche prochain à moins que le prix du pétrole n'ait baissé d'ici là.

O'Dell est couché dans une fosse, six pieds sous terre, et son lit n'est qu'une simple planche. Il s'est toutefois pourvu d'un ventilateur électrique, d'un téléphone à côté de lui ainsi qu'un interphone qui lui permet de parler aux gens qui vont le visiter, au-dessus de sa fosse, protégée par une cage de verre.

Le protestataire qui, par ailleurs, gagne sa vie à la culture des tomates, ne manque pas de sens pratique. Il s'est doté d'un appareil radio et d'un téléviseur, et il a un deuxième appareil de téléphone, dont le numéro n'est connu que de la compagnie de téléphone, ainsi que du président Carter et de 50 gouverneurs d'États américains.



Le pape Jean Paul II au milieu d'une mer de fidèles, en compagnie du primat de Pologne, le cardinal Wyszynski. (téléphoto AP)

Une place aux fenêtres se vend \$65

Deux millions de fidèles accueillent Jean Paul II

GNIEZNO, Pologne (AFP, Reuter, UPI, PA) — Au deuxième jour de sa visite historique dans son pays natal, Jean Paul II a été accueilli hier par une foule évaluée à deux millions de personnes à Gniezno, le berceau de l'Église catholique polonaise. C'est probablement là le plus grand rassemblement populaire que la Pologne ait jamais connu.

Un véritable océan humain s'étendait à perte de vue autour du terrain d'aviation où l'hélicoptère du Saint-Père s'est posé, venant de Varsovie. Une énorme explosion de cris et

de vivats a éclaté au moment où le successeur de saint Pierre, vêtu d'une aube, est descendu de l'appareil.

Rien n'a pu empêcher la ferveur religieuse des habitants de Gniezno de se manifester. Chaque maison, chaque magasin, chaque immeuble était décoré aux couleurs du Vatican.

Dès son arrivée dans la ville, le pape s'est rendu à la cathédrale, où il a célébré une messe en plein air. Plus tôt dans la journée, le souverain ponti-

fe avait célébré une autre messe en plein air, devant l'église Sainte-Anne, à Varsovie, à l'intention de la jeunesse polonaise.

Il fallait acheter des billets pour assister aux messes en plein air de la place de la Victoire et devant l'église Sainte-Anne, à Varsovie. De plus, une place à la fenêtre, dans les immeubles situés le long du parcours de l'aéroport à la place de la Victoire coûtait \$65, la moitié du salaire mensuel moyen d'un ouvrier polonais.

— voir PAPE en page A 6

sport

Les Expos: que des échecs à Houston!

Les Expos ont de nouveau joué de malchance, hier soir, à Houston, où ils ont subi leur troisième défaite d'affilée par un seul point 5-4, face aux Astros. Joe Niekro a tenu les Expos à neuf coups sûrs et il a remporté sa 8^e victoire, tandis que Steve Rogers a subi sa troisième défaite. Les Expos entreprennent, ce soir, une série de trois matches à Atlanta.

— page B 1

La saison de Depailler est finie

Le conducteur français Patrick Depailler, troisième au classement du championnat du monde, a été victime d'un accident... de deltaplane, sport qu'il pratiquait pendant ses loisirs. Depailler a subi deux fractures du fémur et une autre au poignet droit. Il est hors de combat pour la saison.

— page B 1



Fin d'une époque

Le El Casino a vibré une dernière fois hier soir, avec Offenbach. Aujourd'hui, le El Casino n'est plus. Des ouvriers sont déjà à pied d'oeuvre, pour refaire une beauté à ce cabaret légendaire.

— page B 1

le monde

• Puissance des «petits» en Italie

Quarante-deux millions d'Italiens participent au scrutin qui prendra fin aujourd'hui. Notre collaborateur spécial, Louis-Bernard ROBITAÏLE, est à Rome, d'où il traite des enjeux de ces élections et des petits partis dont la faiblesse fait ironiquement leur force.

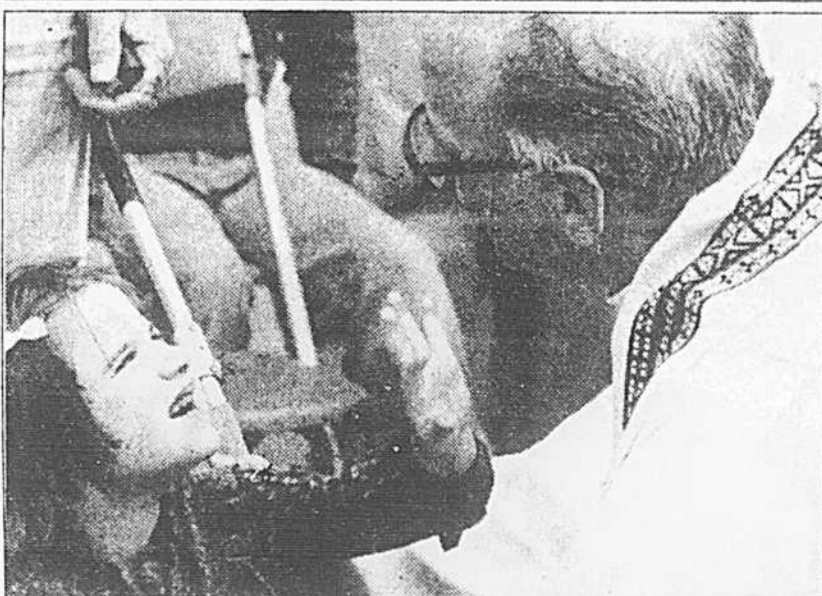
• Les pauvres ne sont pas écoutés

La conférence des Nations unies sur le commerce et le développement tenue à Manille a failli finir en catastrophe. Elle ne constitue pas moins un sévère échec pour le «dialogue nord-sud», entre pays riches et pauvres.

— pages B 15 et B 16

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: B 11 à B 14
— Horaires: B 14
Bandes dessinées: C 8
Décès, naissances, etc.: D 14
Économie: D 1, D 2
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: D 9
FEUILLETON:
«Un jardin de roses»: C 9
Horoscope: C 8
Jardins et maisons: D 12
Le monde: B 15, B 16
Mon oeil sur Montréal: B 14
Mot mystère: C 8
Mots croisés: C 8
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 9 à C 11
D 5 à D 12
Radio et télévision: B 14
Sports: B 1 à B 10
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2



Quelque 500 prêtres étaient présents à la cérémonie de clôture du Congrès charismatique qui a pris fin hier, au Stade olympique de Montréal. Plusieurs d'entre eux ont imposé les mains aux malades.

40,000 personnes au Stade

Les miracles sont restés invisibles

C'est dans une atmosphère d'apothéose qu'a pris fin hier au Stade olympique le Congrès charismatique, qui a attiré quelque 40,000 personnes à la cérémonie de clôture.

Selon Jules BELIVEAU, ce fut, encore une fois, un grand «happening» de prière et de louange à Dieu, toujours impressionnant par la foi et la joie exprimées par tant de fidèles.

Mais les curieux peu portés sur la foi religieuse et les croyants plus sceptiques seront restés sur leur appétit: le «clou» du spectacle, s'il a eu lieu, est

resté invisible, car personne n'a vu de ses yeux les miracles pourtant nombreux qu'on annonçait aux hauts-parleurs. Les membres du Renouveau charismatique ne doutent aucunement toutefois que le Seigneur a encore une fois fait des merveilles chez ceux qui croient en Lui. D'ailleurs, le père Emilien Tardif a donné cet avertissement: «Nous ne demandons pas témoignage aujourd'hui, mais nous espérons que les personnes guéries ici en témoigneront dans leur entourage, leur communauté.»

— page C 2

Délai record jusqu'à son installation

Clark est le premier ministre le moins pressé du siècle

OTTAWA (PC) — M. Joe Clark devient aujourd'hui, officiellement, premier ministre du Canada, 13 jours après que les électeurs du Canada lui ont confié le gouvernement du pays aux élections du 22 mai et que M. Trudeau, premier ministre sortant, lui a concédé la victoire.

Un peu après 2h (avancée de l'est), M. Clark et les ministres qu'il aura choisis seront assermentés par le gouverneur général, M. Edward Schreyer, à sa résidence historique de Rideau Hall. Ce sera la première fois que cette cérémonie sera télévisée.

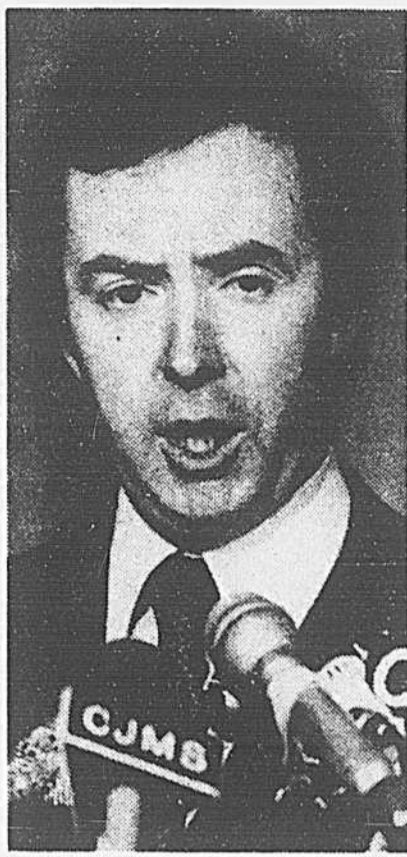
D'autres précédents: M. Clark, né à High River, Alberta, qui aura 40 ans mardi, est le plus jeune des 16 premiers ministres du Canada. C'est la première fois qu'un Canadien né dans l'Ouest devient chef du gouvernement et qu'un premier ministre est assermenté par un gouverneur général venu de l'ouest du pays, M. Schreyer étant né à Beauséjour, Manitoba.

Le cabinet, comptera aussi, probablement, au moins deux fois plus de ministres venus de l'Ouest — il y a au moins huit possibilités.

Le délai de 13 jours entre l'élection d'un nouveau gouvernement et son installation est le plus long de ce siècle, reflétant la prudence de M. Clark à le former et à prendre le pouvoir.

Et si M. Clark ne convoque les Chambres qu'en septembre ou en octobre, il établira un autre record.

Par contraste, en Angleterre, le mois dernier, Mme Margaret Thatcher, chef du Parti conservateur, gagnait les élections le 3 mai, prenait possession du bureau du premier ministre le lendemain, nommait ses ministres le 5 mai et



Le nouveau premier ministre du Canada, M. Joe Clark

convoquait le Parlement la semaine suivante.

La dernière fois que les conservateurs ont formé le gouvernement à la place des libéraux au Canada, en 1957 sous M. Diefenbaker, les principaux ministres étaient nommés 11 jours plus tard et le Parlement se réunissait 18 semaines après les élections — ce qui constituait un record.

Dans la petite municipalité de Penetang

Bataille pour sauver le berceau de la civilisation française en Ontario

par Rhéal BERCIER

PENETANGISHENE — Les francophones de Penetang n'ont pas l'intention de laisser mourir ce qui fut le berceau de la civilisation française en Ontario.

Depuis deux ans maintenant, ils se battent pour obtenir la construction d'une école secondaire française à Penetang.

Leur lutte est connue de partout en Ontario. Et les Franco-Ontariens placent énormément d'espoir dans le précédent que cette petite municipalité de 5,500 habitants, dont près de 30 p. cent sont d'expression française, pourrait créer.

En arrivant dans cette municipalité, située à 100 milles au nord de Toronto, personne ne pourrait croire que l'on y parle le français, tellement cette langue est absente de l'environnement.

Il faut poser des questions aux gens de la place pour savoir qu'il existe un journal francophone, que Radio-Canada y est présent et surtout que 340 enfants francophones de Penetang et leurs parents veulent une école secondaire.

Presque l'unanimité

Et tout le monde leur donne raison. Même le gouvernement de l'Ontario. Mais la loi est ainsi faite que c'est le Conseil scolaire de Simcoe qui a, en dernier ressort, le droit de vie ou de mort sur cette fameuse école.

Ce conseil scolaire, où un seul francophone sur 22 siège sur son

conseil d'administration, refuse obstinément son accord, soulignant les bienfaits de l'école

mixte où doivent se rendre les étudiants francophones, et son besoin d'expansion. Conséquemment, cet organisme veut que les sommes gouvernementales soient affectées à l'agrandissement de l'école qui existe présentement, soit la «Penetangishene Secondary School».

A ceci, le président du Centre d'activités françaises (CAF), à Penetang, M. Roland Desroches, appuyé en cela par l'Association canadienne des francophones en Ontario (ACFO), rétorque que les écoles mixtes sont sources de conflits, de polarisation et de séparation.

«Le conseil scolaire de Simcoe se sert de notre temps et de notre argent pour donner de l'expansion à une école qui, directement ou indirectement, détruit la francophonie locale.»

Les lois

M. Desroches, dans la cinquantaine avancée, dont les six enfants sont, par la force des choses, plus anglais que français, certains étant même unilingues anglais, déclare:

«Il existe des lois pour protéger les chiens et les cochons en Ontario mais rien pour protéger les Canadiens français.»

L'exaspération de M. Desroches s'explique par le fait qu'il éprouve énormément de difficultés à conserver un certain carac-

tère français à Penetang depuis 1973 spécialement. Il s'y emploie depuis ce temps, par l'entremise du CAF, organisme financé par le Secrétariat d'Etat à Ottawa.

«Je parle de conservation et non d'épanouissement. L'anglicisation a fait ses ravages. Les outils culturels nous font constamment défaut. Finalement, on obtient un certain succès avec la création de garderies. Les trois écoles primaires de la région réussissent à donner un début de culture francophone aux étudiants. Au niveau secondaire toutefois, les dégâts se produisent. Ça fait mal. Mais nous n'avons pas le droit de nous laisser mourir. L'Ontario sait que le français à Penetang veut survivre. Nous venons de loin, mais nous irons loin.»

M. Desroches est déterminé à obtenir cette école secondaire. L'ACFO a accroché le grelot et a réussi à obtenir tous les appuis possibles à cette cause.

Un cas d'espèce

Pétition, manifestation, conférence de presse, discussion, conviction. «Si nous obtenons cette école pour Penetang, fait observer le responsable de ce dossier pour l'ACFO, Mme Réjeanne Guay, nous aurons prouvé qu'il est encore possible d'assurer une survie française en Ontario. Les lois sont trop permissives. Imaginez, ce n'est pas à Queen's Park que la résistance est observée, mais au conseil scolaire. «Nous remplissons toutes les

conditions requises par la loi. Nous avons prouvé, au fil des ans, que les écoles mixtes constituaient un outil d'anglicisation. Si nous obtenons gain de cause à Penetang, les 25 autres endroits en Ontario où l'on dispense pareils cours voudront emboîter le pas. Ils attendent. Ils surveillent. Ils apprennent. Penetang doit gagner. Sinon, énormément d'espoirs s'envoleront.

Des privilèges

M. Desroches renchérit: «On se sent pas isolé. On l'est. Mais nos racines sont ici. On se battra pour faire respecter nos droits, je devrais dire nos privilèges. Mais je me battra sans relâche tant que l'on aura des lois aussi bigotes.»

Devant l'irréductibilité du Conseil scolaire de Simcoe, le ministre de l'Education en Ontario, convaincu du bien-fondé de la requête des francophones de Penetang, doit rivaliser d'imagination, car la loi accorde ce droit au conseil scolaire et il est difficile pour le gouvernement d'agir dans de pareilles circonstances sans affecter l'autonomie de cet organisme.

«A Essex, fait observer un porte-parole du ministre, le gouvernement a réussi à convaincre le conseil scolaire que les francophones étaient dans leur droit et que l'école s'imposait. Mais à Simcoe, les mêmes arguments sont insuffisants. Il faudra que la décision, malheureusement, soit politique. La cause est entendue. Le plaidoyer est éloquent. Le verdict approche.»

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 12 Maximum: 25	
Périodes nuageuses, averse en soirée	Averses en soirée

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	20	Averses	Ciel variable
Outaouais	—	25	Périodes nuageuses	Averses
Laurentides	—	22	Averses	Averses
Cantons de l'Est	—	22	Périodes nuageuses	Averses
Mauricie	—	22	Périodes nuageuses	Averses
Québec	—	22	Périodes nuageuses	Averses
Lac-Saint-Jean	—	20	Ennuagement	Averses
Rimouski	—	20	Périodes nuageuses	Averses
Gaspésie	—	20	Périodes nuageuses	Averses
Bas-Caraïbe	—	20	Périodes nuageuses	Averses
Sept-Îles	—	20	Périodes nuageuses	Averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	9	19
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	6	20
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	5	21
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	5	19
Ontario	Ensoleillé	Toronto	11	25
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	13	25
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	12	21
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	13	25
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	5	18

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	16	17	Chicago	15	30	Nlle-Orléans	23	32
Washington	10	22	San Francisco	12	22	Miami	23	32
Boston	15	23						

vers les capitales

Amsterdam	—	—	Londres	—	15	Stockholm	—	—
Athènes	—	—	Le Caire	—	—	Sydney	—	—
Berlin	—	—	Lisbonne	—	—	Tokyo	—	24
Bruxelles	—	27	Madrid	—	26	Tunis	—	—
Casablanca	—	—	Moscou	—	20	Vienne	—	29
Genève	—	—	Paris	—	24	Varsovie	—	—
Hong Kong	—	26	Rome	—	27			

vers les plages

Acapulco	23	33	Bermudes	23	28	Nassau	20	29
Mexico	15	27	Barbade	27	31	Rio de Janeiro	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
REDACTION	285-7070
EDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines		
par courrier: Canada	13	26	\$2
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

PETITES ANNONCES (annonces classées)
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h
Pour changer ou annuler 285-7205
du lundi au vendredi 9h à 19h30

Grandes ANNONCES	285-7202
Détailants	285-7306
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

	Nombre de semaines		
par courrier:	13	26	\$2
Lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Petites annonces 285-6901
Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 16h)
285-6911

Comptant ou hypothèque?

Rien ne vous empêche d'acheter votre nouvelle maison au comptant. Mais c'est là, avouons-le, une option assez exceptionnelle.

Si vous êtes de ceux qui veulent acheter une maison de façon pondérée, vous aurez recours aux Services immobiliers du Trust Royal. Ils établiront un programme de financement à votre mesure, selon vos besoins, vos projets et votre mode de vie.

L'on pourra aussi vous être utiles en d'autres domaines; que vous soyez acheteur ou vendeur.



Vous n'aurez qu'à juger de l'ampleur de nos listes de propriétés et de notre façon efficace de les offrir sur le marché. Quant à nos bureaux, ils sont incontestablement à votre portée puisqu'il s'en trouve 30 dans le Grand Montréal.

Faites-nous le plaisir de passer nous voir à l'un de ces bureaux. Nous y sommes toujours à votre service.



Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS

à votre service

Le PQ a-t-il enfin clarifié son option?

A l'ouverture du septième Congrès du Parti québécois, qui se tenait en fin de semaine à Québec, le président du parti a dit aux participants qu'ils avaient la responsabilité d'en sortir plus clairs et plus cohérents, en même temps que plus unis et mobilisés pour le combat.

Comme d'habitude les congressistes péquistes auront travaillé avec le sérieux, l'application, le scrupule démocratique qui font depuis toujours l'admiration de tous les observateurs. Certains peuvent sourire devant l'idéalisme de ces militants, mais le zèle qu'ils déploient dans la poursuite de leurs objectifs sociaux-politiques est exemplaire et objet d'étonnement, sinon d'édification, pour tous ceux qui considèrent avec un certain cynisme l'action politique. Il faut aussi remarquer que si le programme péquiste pêche souvent par irréalisme, je suis porté à y voir davantage la manifestation d'un excès de générosité qu'un calcul électoral. Je ne dis pas que celui-ci est toujours absent, mais il ne me paraît pas primordial chez un grand nombre de congressistes.

Le Congrès de la fin de semaine n'a pas donné lieu — du moins au moment où ces lignes sont écrites, à quelques heures de sa clôture — aux profondes divergences de vues qui se

manifestaient souvent dans le passé, au grand embarras du président du Parti qui devait à la fin réparer les plâtres.

L'échéance référendaire, qui oblige à resserrer les rangs et à faire front commun, a facilité ce « consensus indéfectible sur les grandes lignes » de la souveraineté et de l'association, que réclamait M. Lévesque dans son discours de vendredi soir.

« C'est à ce congrès qu'on a le devoir d'en finir, dit-il. Ce n'est pas l'amorce mais le complément et la clarification définitive de notre option qui nous réunit. Nous partirons dimanche avec une option claire et complète, sans nous égarer dans tous les détails de la plomberie. C'est une grande responsabilité que nous avons envers cette multitude d'esprits qui se posent encore tant de questions sincères auxquelles désormais il faudrait donner des réponses aussi simples et convaincantes et convaincues que possible. »

Cet appel de M. Lévesque prouve bien qu'on avait raison de reprocher à l'option péquiste son flou et qu'il avait tort, lui, de soutenir qu'elle avait toujours été claire pour ceux qui voulaient comprendre.

Qu'en est-il, aujourd'hui, après ce Congrès de clarification? Il faut reconnaître qu'il y a eu progrès par rapport aux propositions publiées il y a quelques mois en vue du congrès par le Conseil exécutif national. Rendues publiques dans une plaquette intitulée « d'Égal à Égal », ces propositions constituaient la première tentative sérieuse d'explication du projet de souveraineté-association.

Plus explicites que les précédentes, les propositions adoptées en fin de semaine laisseront certainement sur leur appétit ceux qui aimeraient, avant de faire leur choix, connaître non seulement les grandes lignes du plan de maison que leur propose le Parti québécois, mais aussi la « plomberie », pour employer l'image qu'utilise M. Lévesque pour démontrer qu'il est irréaliste d'attendre la mise au point détaillée du projet d'association.

Car c'est elle qui fait problème. Quant à la souveraineté, son objectif a été clairement défini: il s'agit de faire du Québec un pays totalement souverain. A cet égard le programme et le document cité plus haut sont clairs. De plus, dans les propositions relatives à l'association éventuelle, on y parle de la signature d'un traité avec le Canada et de l'émission d'un passeport

québécois, ce qui ne laisse aucun doute sur l'objectif souverainiste.

Mais il faut dire qu'au Congrès on a discuté principalement des modalités de l'association projetée. S'attardant surtout à prévoir et à décrire les institutions communes destinées à chapeauter cette association et qui devrait être constituée sur le principe général de la parité. Il y a d'abord un organe décisionnel d'arbitrage et d'interprétation formé de ministres délégués par chacun des deux gouvernements; ensuite une Cour de justice formée de juges nommés en nombre égal par les deux gouvernements. Il s'agit d'institutions normales dans une association économique à double volet: une union douanière doublée d'une union monétaire.

On remarque que dans la formulation des propositions les congressistes ont pris soin de rassurer ceux qui craignent que la nouvelle association cache un néo-fédéralisme.

Dans les prochains jours nous analyserons les nouvelles précisions du projet péquiste et tenterons de voir si elles permettent de se faire sur lui une opinion satisfaisante.

Marcel ADAM

Le pape en Pologne

La visite du pape Jean Paul II en Pologne, son pays natal, revêt un caractère dont on n'a peut-être pas assez souligné l'importance. C'est la première fois qu'un pape franchit le rideau de fer pour aller séjourner, durant huit jours, dans un pays dont le régime politique est de stricte obédience communiste, régime qui a farouchement combattu l'influence de l'Église catholique, allant jusqu'à mettre aux arrêts son primat, le cardinal Stefan Wyszynski.

Comme les temps ont changé! Certes, on se désole de voir avec quelle lenteur s'atténuent les irréductibilités idéologiques entre marxistes et chrétiens, en Europe orientale, mais la visite du pape en Pologne nous oblige à admettre qu'elles se sont tout de même atténuées, et sensiblement, ces dernières années.

Il est vrai que l'attitude des pontifes romains qui se sont succédés sur le trône de saint Pierre, depuis une vingtaine d'années, a également changé. Les papes se sont dépouillés de l'apparat triomphaliste qui les rendait jadis si inaccessibles. Jean XXIII innova en devenant, après plus d'un siècle, le premier pontife à sortir du Vatican. Paul VI causa un étonnement encore plus grand en traversant les mers pour venir aux Nations unies, en 1964, supplier les peuples de la terre de faire en sorte qu'il n'y ait « jamais plus la guerre ». Paul VI fit également sensation en se rendant à Jérusalem, dans un esprit d'oecuménisme et de réconciliation, et enfin à Bogota et en Inde, pour souligner ses préoccupations concernant le Tiers-monde.

Jean Paul II visiblement entend marcher sur les traces de ses prédécesseurs. Selon Tad Szulc, du *New York Times*, après le Mexique et la Pologne, il projette de se rendre bientôt en Israël, après quoi il viendrait aux États-Unis, au Canada, puis se rendrait probablement aussi en Europe occidentale, en Asie et en Afrique.

Cette mobilité extraordinaire du chef d'une Église qui compte près de 550 millions de fidèles ne peut qu'ajouter à l'influence que cette masse exerce forcément sur la politique internationale. Il est également à noter que la voix du pape interprète, par extension, le sentiment de près d'un milliard de chrétiens. Nul ne peut douter qu'un pareil personnage détient une autorité morale de première grandeur dans le monde, et le fait que Jean Paul II soit originaire d'un pays dominé par une administration communiste ajoute à l'influence bénéfique qu'il est susceptible d'avoir dans une partie du monde où, politiquement, de vastes communautés catholiques ou chrétiennes se trouvent isolées.

Au fait, l'influence du nouveau pape se fait déjà visiblement sentir en ce cas particulier. Il a suffi de quelques semaines pour que l'attitude

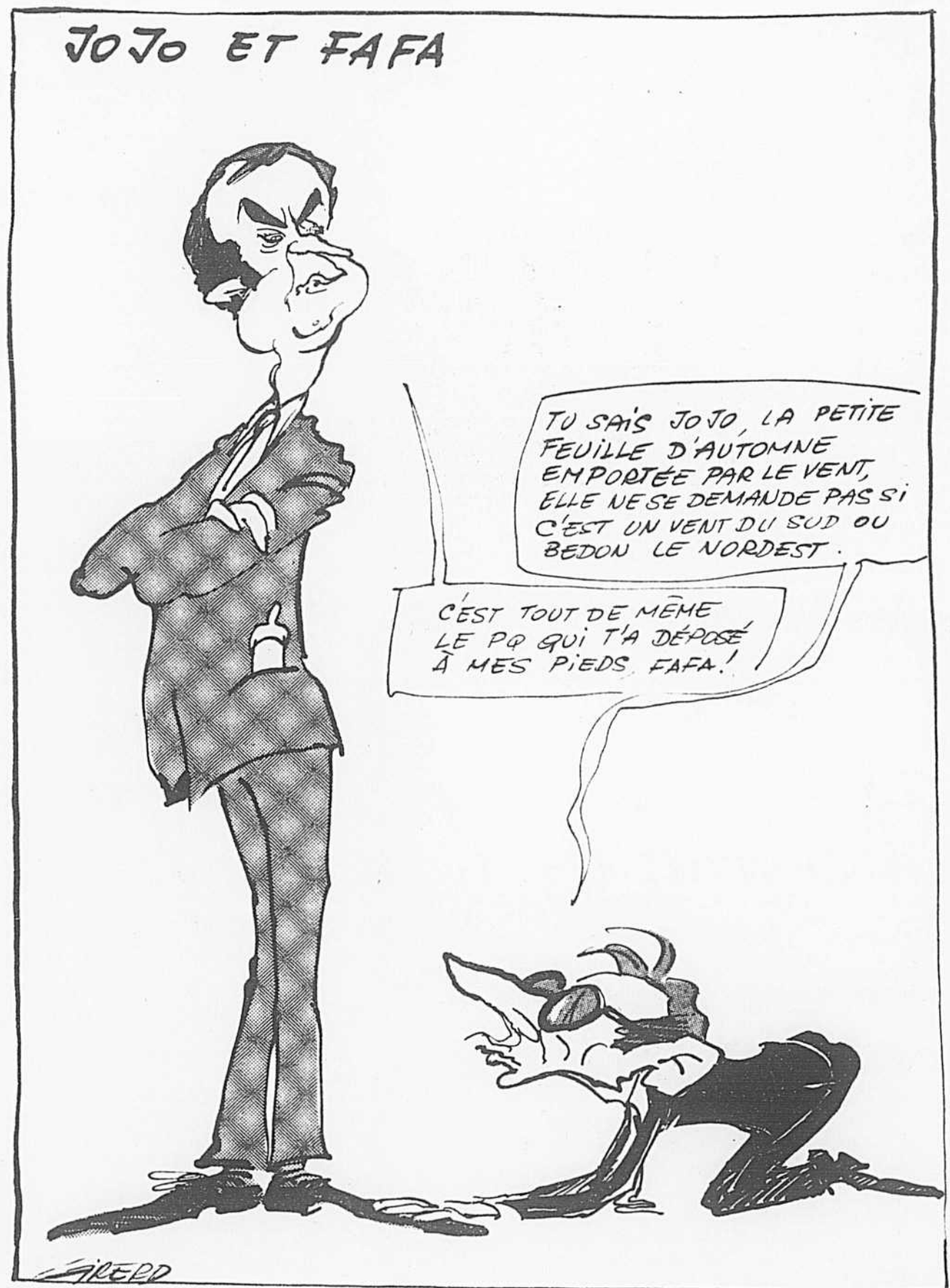
des dirigeants politiques en Pologne change du tout au tout. Ces autorités avaient commencé par laisser entendre qu'elles s'opposaient à l'idée d'une visite du pape, ce dernier fut-il Polonais. Mais l'opinion publique aidant, et, sans doute aussi, un certain sens des réalités, les ont amenées à modifier radicalement leurs positions. Non seulement, Jean Paul II a-t-il été autorisé à se rendre en Pologne, mais il a fait l'objet, à Varsovie, d'un accueil officiel de la part des « plus hautes autorités » de la République populaire, et ce, après avoir, de l'aéroport à la cathédrale, et au même titre qu'un chef d'État, traversé la capitale en voiture ouverte. On signale que la préparation technique de cette visite a donné lieu à une coopération exemplaire entre les organisateurs ecclésiastiques et civils (communistes). Le déploiement est tel que c'est à se demander si, au fond, les autorités politiques ne sont pas fâchées d'avoir ainsi l'occasion d'indiquer qu'elles ne sont pas, en tout et toujours, servilement tenues de suivre la ligne idéologique officielle.

Bien sûr, il ne faut pas oublier que la Pologne, non seulement est majoritairement catholique, mais elle est massivement pratiquante. C'est peut-être l'un des rares pays catholiques du monde où les églises s'emplissent encore à pleine capacité tous les dimanches et où les fidèles s'acquittent de leurs dévotions avec une candeur qui nous paraît, à nous, ostentatoire. En Pologne, la pratique religieuse a valeur de contestation, alors que dans d'autres pays catholiques, elle apparaît comme un conformisme.

Il va sans dire que cette masse catholique amène les autorités communistes, non seulement à composer avec la hiérarchie, mais à pratiquer à son endroit une politique de la main tendue. L'ex-premier ministre Gomulka comprit vite qu'il valait mieux libérer le cardinal Wyszynski — ce qu'il fit en 1956 — que de poursuivre une persécution stérile. Aussi, autorisa-t-il l'enseignement religieux dans les écoles publiques et accorda-t-il à l'Église la liberté de publication à condition toutefois qu'elle s'abstienne de faire de la politique. Certes, la liberté de l'enseignement religieux fut de nouveau suspendue en 1961, mais on ne peut nier que les relations entre l'Église et l'État se soient considérablement améliorées dans les années 70.

La visite de Jean Paul II en Pologne ouvre probablement une ère nouvelle. L'expérience a démontré que la persécution religieuse ne profite à personne, et la Pologne, par la grâce du nouveau pape, va peut-être démontrer que le dialogue et la tolérance valent beaucoup mieux à la longue.

Jean PELLERIN



Droits réservés

La neutralité de la CSN face à l'indépendance

À la question: « Êtes-vous pour ou contre l'indépendance, ou pour ou contre la souveraineté-association du Québec? », la CSN, à son congrès spécial de fin de semaine, a décidé de ne recommander aucune réponse en particulier. La seule chose qu'elle veut dire pour l'instant, c'est qu'elle est viscéralement contre le capitalisme et pour le socialisme, et qu'elle le dira lors du référendum.

Cette position est quand même assez étrange. Le document de travail qui a inspiré les congressistes faisait longuement l'analyse des répercussions des diverses options constitutionnelles sur la condition des travailleurs et, même si cette analyse semblait justifier des conclusions en faveur de l'indépendance, on s'en est

bien gardé, de toute évidence pour ne pas risquer une scission à l'intérieur des rangs de la centrale. Par ailleurs, on n'a pas cru devoir faire preuve de la même réserve à propos du socialisme, même si, comme l'a dit un militant au cours des discussions en atelier, bien des membres ont de la difficulté à comprendre et à digérer les discours à saveur marxiste de leurs dirigeants.

Il n'est pas question ici de reprocher aux congressistes d'avoir résisté à certaines pressions qui s'exerçaient sur eux pour les amener à se ranger derrière les tenants du « oui » au prochain référendum. Ces pressions n'ont d'ailleurs pas été très fortes et ceux qui les ont pratiquées l'ont fait dans l'optique d'un État qui devrait avoir éventuellement une

vocation socialiste. Cette résistance était justifiée à plusieurs égards. Tout d'abord, très peu de membres de la CSN à travers la province avaient participé aux colloques locaux sur le sujet. Et, surtout, une majorité de ceux qui s'étaient impliqués dans ces discussions estimaient que la centrale n'avait pas à se prononcer sur un problème de cette nature.

Étant une organisation de masse, comptant des membres de toute allégeance politique ou religieuse, la CSN n'est pas sans savoir qu'elle a dans ses rangs des gens qui tiennent à leurs couleurs partisans. Ceux qui affectent le Parti québécois sont peut-être plus voyants que la moyenne, mais on a pu se rendre compte, lors des dernières élections fédérales, que les autres

non plus n'aiment pas se faire dicter leur ligne de conduite. Alors, il est sage de tenir compte de cette dimension.

Par contre, on comprend mal qu'à partir des mêmes considérations sur le syndicalisme de masse et la pluralité des options dont il commande le respect, on se lance à corps perdu dans la voie du socialisme.

Il est peut-être vrai que ce cheminement a été « démocratiquement » arrêté par des congrès généraux antérieurs, mais s'il s'agit d'une décision votée en bonne et due forme, on a le droit de penser qu'elle représente beaucoup plus la pensée du sommet que celle de la base. En tout cas, on ne rencontre pas tellement de simples membres qui appuient cette démarche et des

dirigeants syndicaux vous avouent volontiers, dans l'intimité, qu'on les charrie passablement quand on prétend ainsi parler en leur nom.

En général, les intervenants qu'on a pu entendre lors du congrès en fin de semaine ont démontré qu'ils savaient bien leur petit catéchisme socialiste ou socialo-marxiste. Il faut dire que le document de travail mis à leur disposition pouvait difficilement être mieux présenté et mieux articulé. Ses auteurs jouent en maîtres avec la grille d'analyse marxiste. Mais on a pu se rendre compte que bien des militants, suffisamment engagés pour se rendre assister à un congrès, la manient eux aussi avec passablement d'aisance.

C'est probablement d'ailleurs

le plaisir qu'ils éprouvent à comparer les faiblesses du régime capitaliste avec les merveilles qu'engendrerait un système socialiste qu'ils n'ont jamais bien défini, sauf pour dire qu'il serait démocratique et à visage humain, qui leur fait oublier les préoccupations plus terre à terre de leurs membres encore loin dans la plaine. Malheureusement, ce plaisir pourrait bien être amoindri le jour où ils se rendront compte qu'ils ont pris une telle avance sur leurs troupes que celles-ci ne les voient et ne les entendent plus.

De toute façon, la preuve qu'ils ne sont pas sûrs de parler au nom de tous les travailleurs, c'est qu'ils hésitent toujours à promouvoir la fondation d'un parti politique qui épouserait leurs théories.

Vincent PRINCE

Le traitement des minorités

La lettre de Paul Leblond, parue récemment dans LA PRESSE, m'a fait frémir. J'aimerais y répondre point par point.

Vous dites: «Presque un cinquième de la population du Québec parle l'anglais, un tiers de Montréal. Seulement 7% des Ontariens parlent français, moins de 1% des Torontois.» Il faudrait tout d'abord faire une nuance entre «ceux qui parlent anglais», donc anglophones, et ceux dont la langue maternelle n'est ni l'une ni l'autre des langues dites officielles. Si, par ailleurs, les francophones ne sont qu'en si petit nombre en Ontario, c'est que les Tremblay, les Lafleur, les Simard ont été assimilés depuis longtemps aux anglophones, dans les neuf provinces qui ne respectaient pas la Confédération, laquelle stipulait, si ma mémoire est bonne, deux langues officielles dans tout le Canada.

Vous dites: «Il n'est pas défendu en Ontario d'afficher en français.» Il n'y a peut-être pas eu interdiction officielle; mais on n'a jamais vu autant d'affiches en français en Ontario (ou ailleurs) qu'on en a vues en anglais au Québec jusqu'à tout récemment. Ce qui explique que les Tremblay, les Lafleur, les Simard ont été assimilés depuis longtemps depuis longtemps hors Québec.

Vous dites: «Qu'on nomme donc une autre grande ville du monde où un tiers de la population n'a pas le droit d'afficher dans sa langue.» Qu'on nomme donc un autre pays au monde où neuf provinces sur dix aient fait si peu de cas des droits de «l'autre» collectivité officielle. Il était grand temps que le Québec comprenne enfin les règles du jeu et l'applique chez lui!

Vous dites: «La plupart des documents du gouvernement de l'Ontario sont maintenant bilingues.» Comme vous dites: sont MAINTENANT bilingues... mais un peu tard! S'ils s'y étaient pris

un peu plus tôt, les Tremblay, les Lafleur, les Simard parleraient encore français dans toutes les provinces du Canada.

Vous dites: «La moitié des clients d'Eaton parlent l'anglais.» Vous avez des statistiques exactes, que faisait ce même magasin de la population francophone, lorsqu'elle affichait uniquement en anglais? Car ça s'est fait, Monsieur, même au Québec!

Vous dites: «Est-il défendu pour un professeur de français en Ontario de correspondre en français avec un confrère du Québec?» Peut-être pas; mais j'ai vu, personnellement, tant de francophones qui correspondaient en anglais, entre eux, chez eux, au cas où un «pauvre anglophone» aurait à consulter leurs dossiers.

Vous dites: «Le gouvernement de l'Ontario procède-t-il à une anglicisation progressive des noms de villes?» Que non! Il a

procédé à une anglicisation massive des individus!!! Autrement, comment expliquer que les Tremblay, les Lafleur, les Simard ne parlent plus français?

Vous dites: «L'élimination grossière de l'anglais dans les régions à forte majorité anglophone...» Serait-ce que le tiers d'une population (s'il y a lieu), constitue une FORTE MAJORITÉ? Je n'ai jamais été forte en mathématiques, mais vraiment, vous dépassez les bornes!

Enfin, je note que ça prenait bien un francophone pour écrire une telle lettre. Avez-vous déjà vu un anglophone se battre pour les droits des francophones dans les autres provinces? S'il en avait été ainsi, les Tremblay, les Lafleur, les Simard parleraient encore français hors Québec, et les Québécois n'auraient pas été forcés d'adopter la loi 101 pour se protéger contre l'assimilation sur leur propre territoire.

Suzanne BLANCHET
L'Assomption (Québec)

Pourquoi j'ai quitté le Québec

Pourquoi j'ai quitté le Québec?...
En janvier 1957, lorsque je suis arrivé au Canada, Duplessis était à la tête du Québec et, à sa façon, maintenait l'ordre. Les natifs du Québec, qui sont les moins compréhensifs, n'ont pas accueilli les immigrants les bras ouverts — c'est le moins qu'on puisse dire; en fait, ce sont des jaloux. Ils sont mécontents de voir qu'un immigrant s'achète sa propre maison trois ou quatre ans seulement après son arrivée; ils sont même furieux que ces immigrants puissent en venir à mener une vie confortable.

Aux Québécois qui m'adressaient ce reproche, je répondais: «Auriez-vous oublié que ce sont les immigrants qui ont bâti le Canada? Vos arrière-grands-parents étaient des immigrants eux aussi. Avec cette attitude vous détruisez ce pays et vos descendants maudiront votre nom.»
En 1959, Duplessis est décédé et fut suivi par les 3 «L» de la

Liberté (Lesage, Laporte et Lévesque), ouvrant la porte au séparatisme et au F.L.Q. Les Québécois intelligents ont vu le péril mais ne pouvaient pas arrêter la minorité bruyante; le successeur de Lesage a ouvert une voie encore plus libre à la complète éclosion du séparatisme.

Les Québécois n'ont pas élu le Parti québécois, ils votaient seulement contre le Parti libéral. Le capitalisme s'est mis à reculer devant le socialisme.

Je considère que j'ai perdu mes biens terrestres deux fois. La première, j'ai dû m'enfuir avec seulement les vêtements que je portais à ce moment-là! Ensuite, j'ai dû, avec ma famille, liquider mes petites affaires et je suis venu dans l'Ouest. Notre première année a été très difficile mais, à présent, tout va bien et nous regardons vers l'avenir avec beaucoup de confiance.

Edgyed ATTILA
Calgary

Furie incontrôlée en Asie

Si on laisse de côté le minuscule territoire de l'Etat d'Israël, point de rassemblement pour les Juifs de la Diaspora, il faut constater que le continent asiatique est en chaleur. Le génocide est devenu un fait quotidien, les instincts dominent la raison, l'esprit de vengeance exclut celui de la tolérance, la justice meurtrière s'exerce sans le moindre souci pour le respect de la vie humaine. Car, comment expliquer autrement l'extermination de deux millions de Cambodgiens, les excès perpétrés par les Vietnamiens revanchards et les guerres de punition ordonnées par Pékin?

Et quoi de meilleur marché que le prix de la vie humaine dans des pays comme l'Afghanistan où le roi, la famille royale, les courtiers et le personnel, y compris les femmes enceintes, furent mitraillés jusqu'au dernier, ou au Pakistan où l'ancien premier ministre fut pendu (pour mieux cimenter l'unité nationale), selon les dires du général Zia, ou encore en Iran, pays où règne la justice de minuit suivie par des exécutions à l'aube!

Et comment juger le chef religieux de 38 millions de chiites qui déclare qu'«il faut tuer les anciens dirigeants du pays, sans aucune forme de jugement!» Dernièrement, à Téhéran, on

s'est dispensé de pelotons d'exécution; un seul individu armé d'une mitrailleuse étant suffisant pour cette tâche. (v. l'exécution d'Amir Hoveida...).

Que dire encore de l'Irak, où après la pendaison publique des «Stonistes», on procède à la pendaison secrète des officiers «communistes» par des paquets de vingt, afin de servir «comme exemples» aux futurs mal-pensants? Et comment ne pas désespérer de la dignité humaine quand à Ryad, en Arabie Saoudite, on continue à trancher les têtes des amants sur la place publique sous les yeux des princesses de sang royal complices, fusillées à leur tour, pour le crime d'avoir convolé clandestinement en justes noces et essayé de prendre le chemin de la liberté?

A quoi servent tous ces milliards de dollars accumulés dans les coffres-forts d'Amérique, à quoi bon ces temples magnifiques élevés au service de la science, cette pléiade de savants et de professeurs importés de partout si la nouvelle génération assiste encore aux amputations des bras et des jambes des voleurs et aux décapitations des récidivistes, sur la place publique? Si toutes ces peines inhumaines remontent, à l'origine, au code Hammourabi d'où elles ont été empruntées par le Vieux

Testament et le Coran, il n'est pas moins vrai que le monde a évolué durant les derniers quatre mille ans et tient en dégoût la peine de mort et la torture du supplicié.

Le profond dédain pour la vie humaine que manifestent à l'heure actuelle certains dirigeants du monde islamique (sous le masque du respect des prescriptions coraniques), enlève à ces derniers le droit de parler au nom de Dieu et de sa justice et tache du sang des innocents la dignité et l'honneur de leurs peuples. Car, au lieu d'élever les masses à l'image d'un Dieu de la miséricorde et de la tolérance, ils les plongent dans le marasme des instincts de la force brutale.

Pour des raisons dites d'Etat, les dirigeants des démocraties occidentales se sont contentés d'exprimer leurs «regrets, choes et émotions», face au déchaînement de la vague de furie incontrôlée qui s'est abattue sur l'Asie.

Faible démonstration de la part de l'Occident qui doit se rappeler l'avertissement de Bertold Brecht à ceux qui flirtent avec la violence: «la bête immonde est toujours vivante dans le ventre de sa mère.»

Michel M. SOLOMON

Un Club Med bien décevant

CLUB MEDITERRANEE INTERNATIONAL INC.
a/s de M. Michel Villemejeanne,
Directeur
Montréal, Québec

Par la présente, nous aimerions attirer votre attention concernant notre mécontentement au retour d'un séjour d'une semaine à votre Club de Cancun.

Confiants dans la publicité entourant le Club Med, nous avions choisi cette forme de vacances avec enthousiasme mais voilà qu'arrivés à destination la réalité s'est avérée fort décevante.

Parlons d'abord de l'esprit qui règne au Club; nous pourrions le comparer à celui d'une colonie de vacances (voire même d'un pensionnat). Alors que la publicité nous invite à vivre des vacances en toute liberté (ce qui est d'ailleurs le but des vacances) voilà qu'on a eu droit à diverses réglementations et quelle fut notre déception de constater qu'au Club tout est programmé et minuté (repas, activités, festivités, etc., etc.).

De plus, contrairement à la publicité, l'accueil et la disponibilité des GO («Grands Oisifs»?)

sont tels que nous considérons que leur présence est un «supplément au Club» dont on pourrait très bien se passer. Sourire et collaboration ne sont sûrement pas leurs mots d'ordre...

Concernant le logement, la publicité oublie de mentionner l'utilité d'un bon insecticide afin d'éliminer les nombreux insectes responsables de nos nuits d'insomnie. De telles conditions sanitaires sont inadmissibles et se devraient d'être amendées pour votre bien et celui des autres!

La «table française et les buffets d'abondance» n'ont pas réussi à solliciter notre gourmandise, bien au contraire... Ce séjour s'est révélé une cure d'amaigrissement des plus efficaces! Ce qu'on y sert est peut-

être en quantité mais certes pas en qualité! Chaque plat est demeuré pour nous (et bien des gens) une énigme quant à son contenu et la présentation était à vous couper l'appétit!

Comment ne pas dénoncer de tels faits quand on sait combien il est coûteux de prendre des vacances au Club Méditerranée. Nous considérons que la publicité entourant le Club Med est digne d'une supercherie de la pire espèce et soyez assuré que nous verrons à mettre en garde (voire même à déconseiller) les gens désireux d'aller y passer leurs vacances! Il est grandement temps que le consommateur sache ce qu'est vraiment le Club Med...d!

Jean VENDETTE
Claude CHALIFOUX
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les textes non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Le conflit de travail à la SAQ

M. Vincent Prince
Editorialiste
Monsieur,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'étonnement de votre «Bloc-notes» sur la négociation à la SAQ, paru dans l'édition de LA PRESSE du 22 mai 1979.

Je vous ai fait part de mon étonnement verbalement dès le 22 et je suis certain que vous accepterez de nous accueillir dans les colonnes de votre journal pour le bénéfice de l'ensemble de vos lecteurs.

Permettez-moi de vous réitérer mon étonnement d'abord devant le fait que vous n'avez aucunement communiqué, ni cherché à communiquer, avec nous avant la parution de votre papier, alors qu'il m'apparaît évident que les données qui suivent vous auraient permis d'avoir une vue plus objective de la situation réelle.

Sachez d'abord que nous ne sommes pas un groupe «non pressé», comme vous le dites, mais qu'au contraire nous le sommes de plus en plus et que, dès l'ouverture de nos négociations, il y a plus d'un an — le 28 avril 1978 — nous nous sommes déclarés disposés et disponibles à négocier à temps plein avec notre employeur. Vous ignorez sans doute que la SAQ a congédié son porte-parole initial après

deux mois de négociation et que nous avons dû reprendre à zéro avec un nouveau venu! Vous ignorez sans doute aussi qu'en vertu d'un arrêté en conseil (no 1684-78) du 24 mai 1978, le bon gouvernement du Québec a exclu la SAQ de la loi sur les négociations dans les secteurs publics et parapublics.

Les représentants de la SAQ auprès de qui vous êtes allé aux renseignements auront, sans l'ombre d'un doute, omis de vous informer qu'après plus de six (6) mois de négociations, soit le 14 novembre 1978, la SAQ n'avait encore même pas répondu (sic) au dépôt syndical et ce sur des matières aussi banales que le port de la veste durant les mois d'été ou aussi vitales que les salaires. Ils vous auront aussi sûrement caché que sur toutes ces matières ils nous ont déclaré avoir attendu le O.K. du gouvernement!

Si les représentants de la SAQ se sont empressés de vous dire que nous chambardions totalement l'ancienne convention — ce qui est faux comme je vous ai offert au téléphone de vous le démontrer, textes à l'appui — ils vous ont cependant caché que sur 47 articles de la convention collective, la SAQ proposait la reconduction pure et simple d'une trentaine, l'amélioration minime de deux, la détérioration

sensible ou la disparition pure et simple d'une douzaine! J'ajoute pour votre information que la dernière convention que la SAQ trouve si bonne à certains égards a donné lieu à 388 griefs et a coûté, en seuls frais d'arbitres, la rondelette somme de \$60.000, soit l'équivalent de \$30.00 par employé! Des données à cet effet sont à votre entière disposition et ont d'ailleurs été remises au chroniqueur du travail de votre journal depuis déjà quelques mois.

Je ne voudrais pas, monsieur Prince, m'attarder indûment mais je ne peux passer sous silence le fait que vous doutiez que «la comparaison (que nous faisons) avec les grands secteurs de l'alimentation soit valable».

L'arrêté-en-conseil que je vous citais plus haut dispose textuellement que «les tâches exercées à la SAQ trouvent principalement comparaison dans le commerce de détail et plus particulièrement, dans le commerce de détail en alimentation».

Quand vous écarterez cette comparaison au motif qu'«il y a plus d'articles à identifier dans les supermarchés», vous avez sans doute oublié que le jeune commis de deux (2) ans d'expérience de Steinberg, qui pèse vos fruits ou emballe vos raisins, fussent-ils de la colere, touche

aujourd'hui plus qu'un conseiller en vins de cinq (5) ans d'expérience à la SAQ et chez Steinberg, on ne travaille que 39 heures par semaine et à compter du 27 août prochain, cecommis aux fruits, comme tous ses collègues, aura la semaine de 38 heures! Le préposé aux commandes à l'auto qui dépose vos victuailles dans votre coffre ou celui qui s'occupe du comptoir à cigaretes ou de la consigne des bouteilles vides touchait, après deux (2) ans d'expérience, en 1978, plus que ce que la SAQ offre de payer à son caissier de cinq (5) ans d'expérience en 1981 pour 40 heures de travail!

Je suis certain qu'à la lumière de ces renseignements, vous montrerez plus de condescendance envers nos comparaisons de départ qui ont été établies sur la base des conventions de l'alimentation, telles qu'on les connaissait en 1976 et en 1977, alors que notre convention est échue depuis 1978!

J'espère enfin que vous, comme d'autres, comprendrez pourquoi il nous est impossible d'accepter de négocier à la baisse une nouvelle convention collective et pourquoi nous déployons et continuerons sous peu à déployer tant d'énergie à en convaincre la SAQ et le gouvernement.

Ronald ASSELIN
président SEMB/SAQ

VENTE 20% DE RABAIS
Offre valable jusqu'au 30 juin 1979

AUSSI PROFITEZ DÉS MAINTENANT DE LA NOUVELLE
SUBVENTION du gouvernement provincial jusqu'à \$5000 sur l'achat de

FENÊTRES et PORTES
EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

COMMANDEZ DÉS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ

- La porte «DELUXE» avec double coupe-froid
- Faites sur mesure
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs. Email cuit.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN OCTOBRE
* PAS D'INTÉRÊT *

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE
* TERMES FACILES *

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES
TÉLÉPHONE: **731-7676**
SOIR: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC.
• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

8225, av. Mayrand
Montréal

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

22	23	27	30	31	35
6 SUR 6	0	290,742.00	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +		
5 SUR 6	86	1583.00	19		
4 SUR 6	3790	99.70	VENTES TOTALES		
5 SUR 6+	8	11,345.00	\$1,575,691.		

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

6/36 GROS LOT \$448,000.00 APPROXIMATIF — VENDREDI

TIRAGE 9-09 VENDREDI 1er JUIN 1979

NUMERO COMPLET	NUMERO	POSSIBILITE DE
288308	3	GAGNANTS DE \$50,000.
88308	27	GAGNANTS DE \$5,000.
8308	270	GAGNANTS DE \$250.
308	2700	GAGNANTS DE \$50.
08	27000	GAGNANTS DE \$5.

Harel est élue haut la main

par Lysiane GAGNON
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Malgré l'opposition acharnée du premier ministre Lévesque et de la majorité de ses ministres qui ont eux aussi fait campagne contre sa candidature, Mme Louise Harel a été élue à la vice-présidence du Parti québécois, triomphant par une marge confortable du candidat ouvertement favorisé par le premier ministre, M. Pierre Renaud, président-sortant de l'exécutif et responsable de la permanence du parti à Montréal.

Aux postes réservés aux députés, le congrès a élu le ministre Pierre Marois, et MM. Jean-Pierre Charbonneau, Gilbert Paquette et Guy Chevrete, défaisant Mme Denise Leblanc-Bantey, qui sollicitait un second mandat. Les autres membres sont, outre le conseiller au programme Pierre Harvey et le trésorier Philippe Bernard, réélus par acclamation, Mmes Janine Bourque, une agricultrice de la Beauce, Gisèle Cayouette de la Gaspésie, Francine Jutras de Drummondville, et MM. Michel Leduc de Laval, Raymond Lemieux de Rimouski, Emmanuel Marcotte de Hull et Jean-Claude Moisan de Québec.

C'est un René Lévesque fort manifestement déçu qui a accueilli — plutôt froidement — la nouvelle vice-présidente au moment où, sous un tonnerre d'applaudissements et une pluie de joyeux confettis, elle est montée sur la tribune prendre une place qu'elle avait chèrement gagnée, et de très haute lutte.

Un double défi

En se présentant à la vice-présidence, Mme Harel, avocate de 33 ans et ex-présidente de la région la plus contestataire du parti, celle de Montréal-centre, faisait face à un double défi: l'opposition ouverte de M. Lévesque et de tous les gros canons du parti (à l'exception des ministres Payette, O'Neil, Laurin, Charron, Burns et Couture), et le fait que son adversaire, M. Renaud, soit non seulement un indépendantiste de longue date mais aussi un homme-clé du parti et un dirigeant respecté de tous — d'ailleurs, lorsque M. Lévesque lui a rendu hommage dans son discours de fin de congrès, c'est débout que les congressistes l'ont très longuement applaudi.

Mais — et c'est l'un des facteurs de sa défaite — M. Renaud passait pour être corps et âme, loyal à Lévesque, et tous s'accordaient hier pour estimer que les militants avaient, en élistant aussi massivement Mme Harel, non seulement rendu hommage à sa propre compétence et à ses nombreuses activités de militante de la base, mais aussi d'abord voulu signifier à leur chef qu'ils souhaitaient qu'au moins une personne, à l'exécutif, soit susceptible de lui tenir tête à l'occasion et de traduire les aspirations de l'aile la plus à gauche du parti. Pour nombre de délégués, l'expression qui revenait hier était que ce vote avait été un choix déchirant.



À un moment donné, le pape s'est retrouvé seul sur la place de la Victoire à Varsovie qu'on avait partiellement dégagée pour permettre l'atterrissage de l'hélicoptère qui devait le transporter à Gniezno.

Le pape fait rire et pleurer

GNIEZNO (AFP) — Infatigable, débordant d'humour, le pape Jean Paul II a fait rire et pleurer tour à tour les quelque 100.000 jeunes avec lesquels il avait, selon ses propres termes, «rendez-vous» hier en fin d'après-midi sur le parvis de la cathédrale Saint Adalbert à Gniezno.

Ses boutades, dont il a seul le secret, ont conquis la foule juvénile qui, dans un premier temps, surprise par la gaieté du pape lui a réservé ensuite une ovation monstre. Ses bons mots ont fait

sortir de son impassibilité habituelle le vieux cardinal primat de Pologne, Mgr Stefan Wyszyński qui, pris au jeu, eut également sa part de succès.

S'adressant à ses «jeunes amis» du haut du balcon de la résidence des primats de Pologne, le pape a soudain déclaré d'un air malicieux: «Avec votre permission, je vais prononcer quelques paroles à l'intention de notre primat». Et alors que tout le monde s'attendait à des éloges on a entendu le pape scander au micro: «Vive le cardinal, vive le

cardinal» en encourageant les jeunes à suivre son exemple.

Les applaudissements terminés, le souverain pontife a enchaîné: «Qu'il sache (le cardinal) que la fête ne fait que commencer».

À la tombée du jour, le pape a proposé d'allumer un feu de camp sur la place en ajoutant tout de suite à l'intention des services d'ordre: «Ne vous inquiétez pas, ce n'est qu'un projet pour l'instant».

Le souverain pontife, ému par les acclamations de la foule, a

fait de cette rencontre une soirée «polonaise». De sa voix puissante, il a chanté de vieux airs montagnards connus de la Pologne tout entière. On l'entendit ainsi entonner une vieille chanson, «Goralu czy ci nie zal», exprimant la tristesse d'un montagnard condamné à quitter ses chères montagnes.

Les habitants de Gniezno et des jeunes gens venus des régions de Poznan, Szczecin, Koszalin n'avaient «jamais vu ça». Ils ont résumé leurs impressions en une phrase: «Le pape est formidable».

PQ

SUITE DE LA PAGE A 1

dans le programme électoral du parti.

Visiblement heureux de la manifestation d'unité de ce congrès, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a promis, hier soir, à l'issue des assises, de faire du Québec «le plus prospère des petits pays du monde».

«Nous serons bientôt en mesure, a-t-il dit, de fournir le chantier — qui ne fermera jamais — du plus grand, du plus entreprenant et du plus prospère de tous les petits pays du monde.»

C'est sur ce slogan mobilisateur que le chef du PQ a lancé ses troupes dans la bataille référendaire, dont la perspective prochaine aura complètement marqué le ton et le contenu du congrès.

À l'époque où il n'était question que de faire un référendum

sur la souveraineté du Québec, le programme du parti prévoyait que le gouvernement procéderait unilatéralement dans le cas où ses négociations avec le reste du Canada échoueraient.

Or, dans la mesure où le gouvernement s'apprête à demander à la population le mandat de négocier avec le Canada une formule de souveraineté-association, il était devenu évident que le programme du Parti québécois ne pouvait plus demeurer tel quel sans provoquer une forte méfiance de la part de la population.

L'indépendance

Ce sont les deux paragraphes suivants qui tentent de clarifier une fois pour toutes le programme du parti sur l'accession à l'indépendance:

«Des que les Québécois lui en auront donné le mandat par voie de référendum, le gouvernement s'engage à exiger le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs inhérents à un Etat souverain et à proposer au Canada de réaliser avec lui une association d'Etat souverain devant succéder aux arrangements constitutionnels actuels;

«Le gouvernement s'engage à demander aux citoyens du Québec, dans l'éventualité où il paraîtrait impossible d'en arriver à une entente satisfaisante avec le Canada, le mandat d'exercer sans partage les pouvoirs d'un Etat souverain.»

Malgré quelques remous, cette proposition a été adoptée par une écrasante majorité, de la même façon, d'ailleurs, que trois autres résolutions qui tentent de clarifier quelles institutions conjointes et quelles associations économiques le Québec proposerait au reste du Canada advenant un «oui» au référendum et qui redéfinissent ce que seraient les relations internationales d'un Québec indépendant.

Dans l'optique indépendantiste, deux faits doivent être notés: c'est un traité qui scellerait l'association Québec-Canada (la notion de traité impliquant, en droit international, un caractère permanent et le fait qu'il s'agit bel et bien d'Etats indépendants) et les Québécois posséderaient leur passeport bien à eux.

À l'opposé, les péquistes ont accepté toute une série de propositions «associationnistes» prévoyant, par exemple, la formation d'une Cour de justice de l'Association, la libre circulation des marchandises, une protection tarifaire commune, la reconnaissance du dollar comme seule monnaie commune, ainsi que la liberté de circulation de capitaux entre les deux Etats.

Dans l'esprit de bien des militants, il s'agissait là de «compromis» difficile à accepter, mais essentiels pour que le

PAPE

SUITE DE LA PAGE A 1

Le pape était détendu et souriant, visiblement heureux de retrouver ses jeunes compatriotes. Il a dialogué à plusieurs reprises avec les dizaines de milliers de fidèles qui emplissaient la petite place pavée et les rues avoisinantes. Son homélie a été continuellement interrompue par des ovations interminables.

Depuis son arrivée en Pologne, le pape a reçu un accueil à la fois triomphal et très chaleureux. Lorsque son avion s'est posé sur l'aéroport militaire de Varsovie, samedi, le pape a déclaré: «Je viens ici en pèlerin, dans un pays auquel je suis profondément attaché».

Sur la route menant de l'aéroport à Varsovie, une foule évaluée à trois millions de personnes a acclamé le pape, se jetant à genoux sur son passage.

Plus de 300.000 Polonais sont venus entendre la messe qu'il a célébrée samedi en plein air, place de la Victoire.

Un accueil correct

Contrastant avec cet accueil enthousiaste de la population, le gouvernement a fait au pape une réception correcte mais réservée.

À l'aéroport, le président Henryk Jablonski lui a souhaité la bienvenue, tandis que plus tard samedi, le souverain pontife s'est rendu au palais du Belvédère rencontrer le chef du Parti communiste polonais, Edward Gierek. Celui-ci a déclaré au pape que ce qui importe, c'est l'unité des Polonais, quelle que soit leur religion et quelles que soient leurs convictions politiques.

Toutefois, à l'aéroport, le pape n'a pas manqué de dire que sa visite, la première d'un chef de l'Eglise catholique dans un pays communiste, constituait la réalisation d'un rêve de Paul VI. Celui-ci avait en effet sollicité deux fois la permission de faire un pèlerinage en Pologne, mais le gouvernement communiste la lui avait refusée.

projet péquiste ait de bonnes chances d'obtenir la faveur populaire lors du référendum.

Egalement, beaucoup de délégués semblaient conscients du fait que l'essentiel était de clarifier une fois pour toutes l'option de façon à ne plus être accusés de ne pas savoir où le parti va et de façon à pouvoir commencer pour vrai à aller «vendre la marchandise» sur le terrain. C'est ce qui explique sans doute la rapidité avec laquelle ces résolutions, qui émanaient pour l'essentiel des hautes instances du parti, ont été acceptées par les militants.

A certains moments, il était tellement davantage question d'association que de souveraineté qu'un militant n'a pu s'empêcher de lancer: «C'est quasiment du fédéralisme renouvelé qu'on est en train de proposer à la population...»

A l'Alcan

Après une journée de grève, la conciliation a échoué

par Claude-V. MARSOLAIS

Une séance de conciliation entre la Fédération des syndicats du secteur aluminium et la compagnie Alcan, présidée par M. François Guérin, du ministère du Travail, s'est soldée par un échec hier soir, après que les 7.000 travailleurs des usines d'Arvida, de l'Isle-Maligne et de Beauharnois eurent déclenché un arrêt de travail samedi à minuit.

La société Alcan avait fait appel au ministère du Travail dès samedi pour obtenir l'aide d'un conciliateur afin de régler le différend très rapidement. En cette période de très grande demande pour les lingots d'aluminium, la compagnie avait même invoqué hier la clause de «force majeure» pour justifier le non-respect de ses engagements envers ses clients de même qu'à ses propres filiales.

Devant l'échec de la conciliation, la compa-

gnie a ordonné à ses cadres de cesser toutes les opérations aux salles de cuves encore en marche.

À l'issue de la réunion, le président de la Fédération, M. Jean Hallé, a déclaré que le syndicat avait fait une contre-proposition globale à la partie patronale mais que celle-ci avait refusé de bouger.

Au chapitre des demandes salariales, le syndicat exige des augmentations moyennes de \$1.25 l'heure pour les premiers six mois et de 22 cents pour les six mois suivants, de 14 cents pour la deuxième année et de 21 cents la troisième année du contrat. À cette demande, vient se greffer une formule d'indexation à compter de la deuxième année pour tout indice de prix supérieur à cinq pour cent.

De son côté, l'Alcan offre une augmentation moyenne de \$1 l'heure pour les neuf premiers mois plus 25 cents pour les trois derniers mois de la première année, de 70

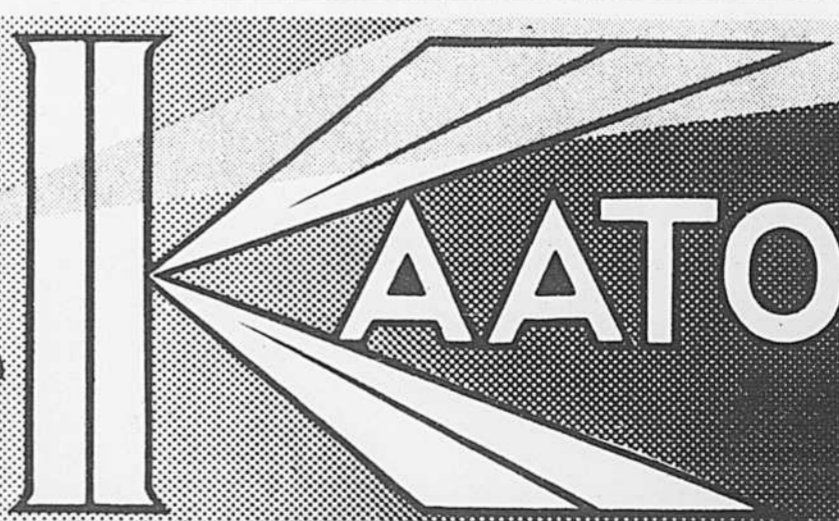
cents pour la deuxième année et de 75 cents la troisième année. En gros, l'offre représente une augmentation moyenne de 35,6 pour cent à laquelle vient s'ajouter un plan de protection contre l'inflation pour tout indice de prix supérieur à 7 pour cent.

Selon M. Hallé, les autres points du litige concernent la cédule de travail et les indemnités en cas de maladie.

Aucune nouvelle rencontre de conciliation n'est prévue pour l'instant bien que M. Guérin demeure à la disposition des parties.

Du côté syndical, on croit que le conflit pourrait être limité dans le temps en raison de la très forte demande pour l'aluminium et à cause du fait que l'Alcan ne dispose pas de réserves.

Une seule usine demeure en activité. Il s'agit de l'usine de Shawinigan où deux syndicats, l'un affilié à la CSN et l'autre à la Fédération, revendiquent la représentativité des travailleurs.



OUVERTURE LE 2 JUIN DU PREMIER ATELIER DE PEINTURE D'AUTO ET DE DÉBOSSÉLAGE KAATO À MONTRÉAL

CONFIEZ-LUI LE RAJEUNISSEMENT DE L'APPARENCE DE VOTRE VOITURE AU PRIX INCROYABLE DE

\$169⁹⁵*

Unique au Québec, cette entreprise est en mesure, grâce à une chaîne d'exécution très économique et à un équipement moderne de premier ordre, de remettre à neuf la carrosserie de votre voiture à un prix extraordinairement modique.

L'entreprise KAATO exécutera tous les travaux suivants:

- le lavage et nettoyage extérieur avec décapant à cire;
- vérifier et enlever la surface rouillée (mineur);
- la pose du papier cache sur les vitres et les parties chromées;
- le sablage des surfaces pour la bonne adhérence de la peinture;

- la pose du papier cache sur les fenêtres et les portes;
- la peinture de l'extérieur, deux couches;
- le séchage au rayon «Penetra-Chaleur» infrarouge;
- le nettoyage et polissage des vitres et des parties chromées;
- Un de nos services de peinture à un prix incroyablement bas.

KAATO offre à ses clients les avantages suivants:

- des évaluations gratuites;
- service 24 heures (dans la plupart des cas);
- les prix fixes (pas de surprise!);
- technique, ligne de production;
- service de qualité;
- des centaines de teintes de couleur;
- des garanties écrites.

CKVL SERA SUR LES LIEUX VENEZ NOUS VOIR

LE SERVICE ET LA QUALITÉ, VOILÀ NOTRE DEVISE! NOTRE BUT: 100% SATISFACTION À LA CLIENTÈLE

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONEZ AU 844-1755

Malgré une résolution et une ovation Burns ne revient pas sur sa décision de démissionner

QUEBEC (d'après CP) — Une résolution demandant au ministre Robert Burns de revenir sur son intention de démissionner a valu une ovation à M. Burns hier, à la fin du congrès du Parti québécois.

Mais M. Burns a réitéré qu'il abandonnait la politique pour des raisons de santé. «Quoi qu'il arrive, je suis en parfaite unité et harmonie avec ce grand parti qu'est le nôtre», a-t-il ajouté en remerciant les délégués.

Par la suite, M. Burns a déclara

ré qu'il avait été très touché par ce témoignage.

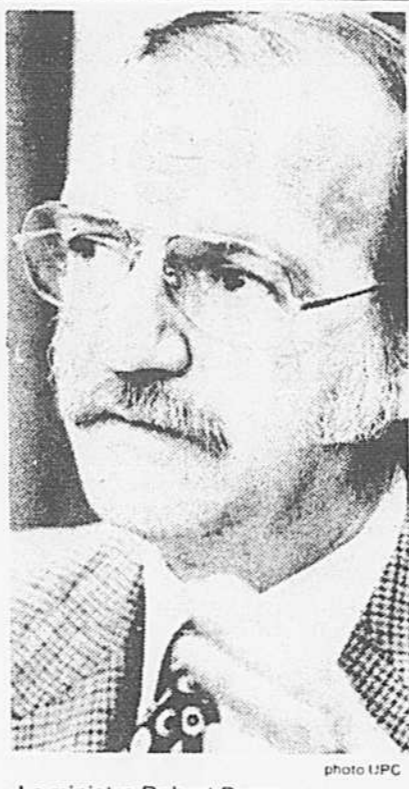
M. Burns conservera son poste probablement jusqu'à l'ajournement de l'Assemblée nationale pour l'été.

Le mois dernier, le ministre, qui est âgé de 42 ans, a expliqué qu'il démissionnait parce qu'il ne veut pas mourir à 43 ans. L'an dernier, M. Burns a subi une attaque cardiaque, due en grande partie au surmenage.

M. Burns avait également déclaré qu'il quittait son poste parce que le PQ serait défait au référendum et lors du prochain scrutin provincial.

Hier, il a déclaré que sa démission n'avait rien à voir avec les différends qu'il pourrait avoir avec le premier ministre Lévesque. M. Burns a ajouté qu'il s'entendait bien avec M. Lévesque, soulignant qu'en neuf ans, il n'avait eu que deux ou trois affrontements avec son chef.

M. Burns avait été élu à l'Assemblée nationale en 1970. Il a été leader du parti en Chambre jusqu'à l'an dernier, lorsqu'il a été malade.



Le ministre Robert Burns

Des publicitaires de prestige « vendront » la souveraineté-association

par Lysiane GAGNON de notre bureau de Québec

QUEBEC — Que le référendum ait lieu à l'automne ou seulement au printemps prochain, chose certaine le Parti québécois a déjà commencé à s'y préparer concrètement... et en particulier sous l'angle de la publicité.

Il vient en effet d'embaucher trois publicitaires de renom, qui formeront équipe en vue de concevoir les principaux thèmes de la «vente» du produit — soit la souveraineté-association. Leurs noms: Pierre Pelletier, Pierre Maheu et Marc Bradley.

M. Pelletier est un publicitaire prestigieux: c'est lui, le «P» de BCP (l'une des premières firmes publicitaires québécoises). Il a également formé sa propre compagnie, Dialogue-Communica-

tions, qui a raflé plusieurs prix dans le domaine de la publicité et a réalisé notamment les annonces de La Baie, des bières Carlsberg, Heineken, etc. M. Maheu quant à lui revient à la conception publicitaire après une retraite de quelques années dans ses terres de Morin Heights. Il a réalisé quelques films, dont «Le Bonhomme» pour le compte de l'ONF, où il a été producteur pendant quelques années. Avant cela, il avait été à l'emploi d'une grande agence de publicité montréalaise... Mais il est surtout connu pour avoir été le directeur et l'âme dirigeante de la revue Parti Pris, dans les années 60. Il écrit admirablement. Il a l'art de la formule. Et c'est depuis très longtemps un partisan de l'indépendance. M. Bradley quant à lui a travaillé aux Fêtes nationales de 1978.





MONACO

10795, rue PASCAL-GAGNON
MONTREAL-NORD
Tél.: 327-3331

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. AU VEN. 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
SAMEDI 9.00 a.m. à 5.00 p.m.
DIMANCHE SUR RENDEZ-VOUS

LIVRAISON IMMÉDIATE • GARANTIE 10 ANS

SPECIAL MI-SAISON 14' x 30' GUNITE
3' x 6' de profondeur avec un choix de six superbes modèles arrondis

NOTRE SPÉCIAL COMPREND

- 3 marches de béton dans la piscine
- Un aspirateur avec boyau d'une longueur de 30 pi.
- Filtreur au sable 20 po avec pompe 3/4 H.P.
- Manche télescopique
- Une bouche de retour d'eau
- Brosse murale
- Une écumeuse automatique
- Thermomètre
- Plomberie pour une distance de 20 pi.
- Vérificateur d'eau
- Drain de plancher avec valve hydrostatique
- Une prise à feuilles

\$6495



Dorénavant, la nouvelle Mini fait beaucoup plus de gagnants

Un seul numéro gagnant de 6 chiffres.
Finis les numéros de série

Possibilités de gagner calculées selon une émission hebdomadaire de 2 700 000 billets.

Numero gagnant	LOTS	GAGNANTS	CHANCES DE GAGNER
5 derniers chiffres (dans l'ordre)	\$50 000	3	1 900 000
4 derniers chiffres (dans l'ordre)	\$ 5 000	24	1 100 000
3 derniers chiffres (dans l'ordre)	\$ 250	243	1 10 000
2 derniers chiffres (dans l'ordre)	\$ 50	2 430	1 1 000
	\$ 5	24 300	1 100
		27 000	





tout d'un coup...

DERNIERS 9 JOURS VIC TANNY

21



L'amicale
21
POUR
VicTanny

notre offre d'adhésion la plus avantageuse... encore disponible ces jours-ci!

Lors de notre dernière offre de deux adhésions pour le prix d'une seule, bien plus de personnes se sont prévaluées de cette offre. Probablement, c'est parce que notre offre était doublement économique. De toutes façons, nous la renouvelons dès aujourd'hui. Qu'attendez-vous pour en profiter avec la personne amie? Lors même que vous ne connaissez personne qui désire s'inscrire avec vous, n'hésitez pas de le faire puisque nous vous accorderons votre adhésion à moitié prix. Cette offre étant pour un temps limité, ne la manquez surtout pas! Téléphonnez au club Vic Tanny de votre voisinage.

Il vous faut le meilleur — il s'agit de votre apparence physique!



VIC TANNY

AIR CONDITIONNÉ STUDIOS DE SANTE ET DE CONDITIONNEMENT

8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.

Place Bonaventure 866-3992	Montréal-Nord, Place Bourassa 326-8240	Chomedey, 1278, boul. Labelle 687-1916
Longueuil, Place Desormeaux 651-7770	Centre commercial Côte-Saint-Luc 482-7415	Mari West Island 683-2130
Centre commercial Rockland 341-3810	Ville LaSalle, Place Newman 386-8080	

NOUS SOMMES AUSSI À QUÉBEC: 2965, 1ère Avenue, Limoilou, 626-6216
Plaza Laval, Sainte-Foy 659-1775

900 CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA, LES ÉTATS et l'EUROPE

La cigarette Ultra Légère qui a du goût. Enfin!



Il y a longtemps que CRAVEN "A" fabrique des cigarettes plus douces, sans réduction de saveur. Maintenant, CRAVEN "A" confère toute cette saveur... à une Ultra légère.

Grâce à sa Saveur Naturelle Intensifiée,* la nouvelle CRAVEN "A" Ultra légère vous réserve une surprise: l'Ultra Saveur... qualité rare chez les ultra légères.

CRAVEN "A"

Ultra légère

Tout un goût!

*Recevez en instantané pour tous les pays.

Nouvelle stratégie référendaire

La souveraineté ne sera pas proclamée unilatéralement

par Lysiane GAGNON
De notre bureau de Québec

QUÉBEC — C'est sans trop de déchirements, et au terme d'un débat qui n'aura duré que vingt-cinq minutes, que le congrès du Parti québécois a complètement éliminé de son programme une disposition que la stratégie référendaire mise en oeuvre l'automne dernier avait rendue de plus en plus ambiguë, et qui laissait croire que le gouvernement péquiste aurait pu proclamer la souveraineté unilatéralement si jamais les négociations échouaient en vue

d'une association avec le reste du Canada.

Cet éclaircissement a valeur d'engagement: si jamais l'association ne se réalisait pas, pas question de s'engager unilatéralement dans la voie de la souveraineté «totale» sans consulter une autre fois — soit par un second référendum, soit par une élection générale — la population.

C'est ce chapitre du programme, intitulé «l'accession à l'indépendance», qui avait été au cœur de tensions assez considérables au sein du PQ l'automne dernier, alors que le premier ministre Lévesque avait affirmé que son

parti devrait «se réajuster» en fonction de la stratégie plus prudente élaborée dans les cercles gouvernementaux.

«Réajustement»

Les autorités du parti n'avaient rien épargné pour s'assurer ce «réajustement»: tous les gros canons, y compris le premier ministre, avaient envahi la commission consacrée à ce sujet, samedi avant-midi, et c'est le ministre le plus populaire, M. Jacques Parizeau — qui jouit en outre d'une réputation d'indépendantiste bien convaincu — qui avait été chargé de défendre la proposition sur le

parquet de la plénière... Mais tout cela était à peine nécessaire, puisque la principale source de l'opposition à la stratégie de l'exécutif, la région Montréal-centre, allait assez tôt se rallier au mouvement majoritaire. Son président, M. Marc Lavallée, allait en effet signaler que «les compromis réalisés en commission» constituaient autant de garanties que le parti garde la souveraineté comme son objectif incontesté. (Dans la formulation en effet, l'exécutif avait accepté d'inclure un membre de phrase stipulant que le Québec exigerait «le rapatriement de tous les pouvoirs inhérents à un Etat souverain» dès après une victoire au référendum, et avait également accepté de ne pas remplacer le mot «indépendance» par celui de «souveraineté».)

Aucun membre en vue du parti ne s'est proposé contre l'introduction de ce que certains considéraient comme une nouvelle étape, mais qui n'est en fait qu'un réajustement logique, dans la mesure où la question posée au référendum ne portera pas sur la souveraineté «toute seule» mais sur la souveraineté assortie d'une association avec le Canada.

Crédibilité

C'est d'ailleurs ce que le ministre Parizeau allait expliquer: «Une proclamation unilatérale après un refus de négocier du Canada, c'est une attitude qui minerait la crédibilité même du

référendum, qui nuirait grandement à la négociation et qui ne respecterait pas le mandat reçu de la population»... Le ministre allait également expliquer pourquoi le nouvel article ne précise pas la façon dont le gouvernement «demanderait aux citoyens» le mandat de faire la souveraineté sans l'association: «Gardons-nous le choix des moyens, a-t-il dit, il pourrait s'agir d'un second référendum ou d'une élection générale...»

Un opposant a fait remarquer que cette nouvelle étape «était la meilleure façon de faire échouer d'avance les négociations avec le Canada, qui dirait: «allez donc le faire tout de suite votre second référendum... Il est temps qu'on arrive au bout de la ligne, qu'on



vote avec son cœur, et si les négociations échouent on reviendra dans notre pays»... Mais cet argument s'est vite trouvé écarté par Jean-François Bertrand, qui a signalé que sans cette clarification, le référendum aurait l'air d'un truc, une gimmick» et que l'association comme la souveraineté constituait l'objectif à vendre à la population, et Jean-Pierre Charbonneau, qui s'est attiré une salve d'applaudissements en lançant d'un ton très émotif que la souveraineté-association «était comme un mariage sans divorce ni séparation, juste une façon d'amener le vieux boqué (le Canada) à passer chez le notaire». Au bout du compte, la proposition a été votée par une écrasante majorité.

L'accession à l'indépendance

1. Dès que les Québécois lui en auront donné mandat par voie de référendum, le gouvernement s'engage à exiger le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs, inhérents à un Etat souverain, et proposer au Canada de réaliser avec lui une association d'Etats souverains devant succéder aux arrangements constitutionnels actuels.

2. Mener les négociations en cause avec toute la diligence compatible avec les intérêts des parties concernées.

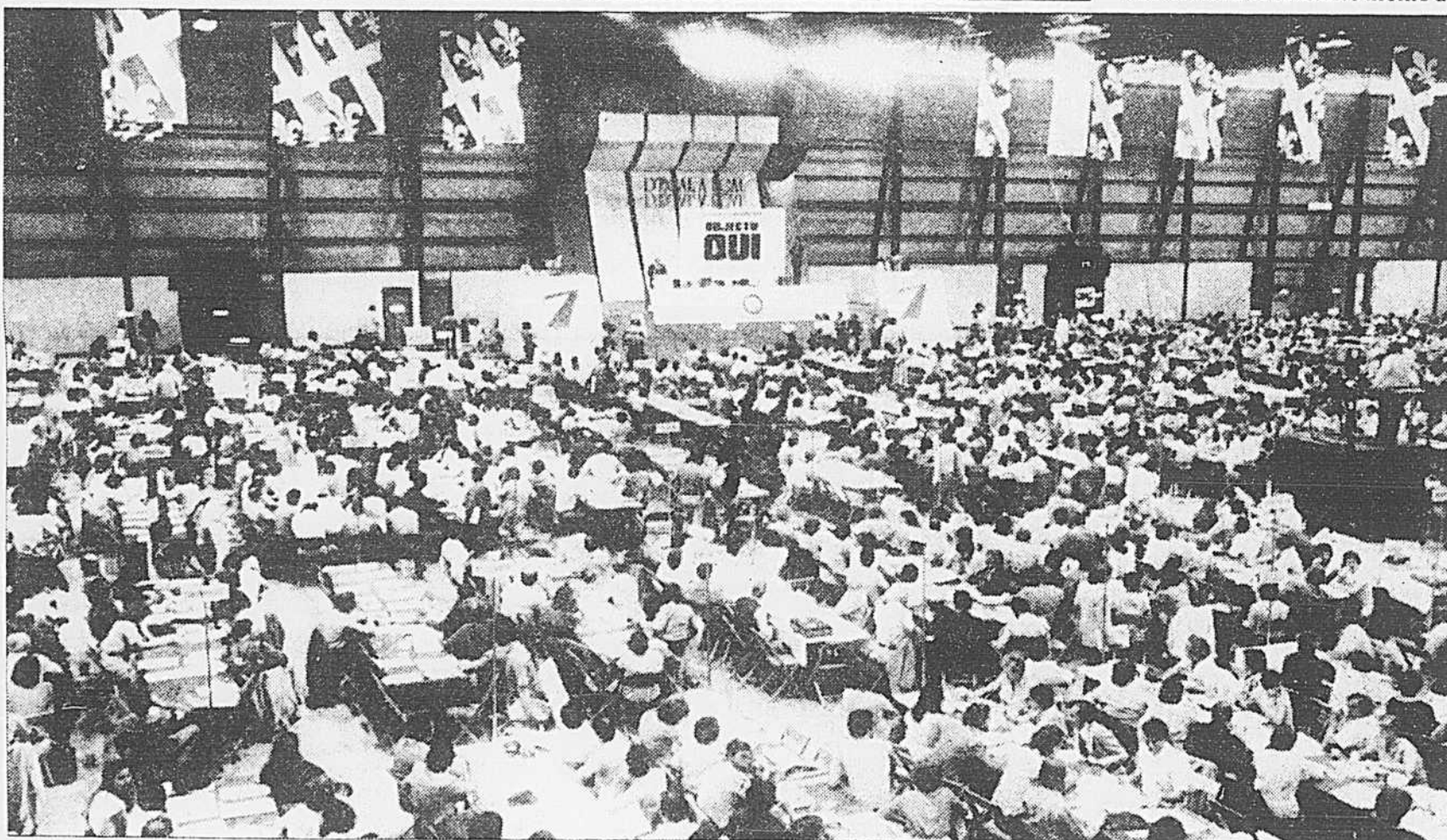
3. Contribuer à assurer la continuité des échanges et des institutions qui lui paraîtront compatibles avec sa souveraineté et ses intérêts.

4. Demander aux citoyens du Québec, dans l'éventualité où il paraîtrait impossible d'en arriver à une entente satisfaisante avec le Canada, le mandat d'exercer sans partage les pouvoirs d'un Etat souverain.

5. Assurer, en toute éventualité aux citoyens du Québec le maintien des droits acquis individuellement sous forme d'allocations, de pensions, de services ou d'emplois et notamment:

- les allocations familiales
- les pensions de vieillesse et leur supplément;
- les pensions aux vétérans;
- la sécurité d'emploi des fonctionnaires fédéraux québécois ainsi que des employés québécois des sociétés d'Etat fédérales;
- tous autres droits découlant de circonstances actuellement reconnues.

6. Promouvoir le plus possible l'autonomie du Québec au cours de la période restant à passer sous le régime politique actuel.



Quelque 1800 délégués ont participé au 7e congrès national du Parti québécois, en fin de semaine, à Québec.

telephoto PC

Référendum

Le gouvernement pense encore au printemps 1980

par Gérald LeBlanc

Moins pressé et plus calculateur que les militants du parti, le gouvernement péquiste de René Lévesque semble toujours pencher en faveur du printemps 1980 pour la tenue du référendum sur l'avenir du Québec.

L'ardeur et l'empressement des militants a bien ébranlé quelques ministres mais pas assez, semble-t-il, pour venir à bout de la conviction de l'establishment du parti que l'automne ne laisse pas assez de temps pour mener à bien une opération d'une telle envergure.

Pourtant, il était évident sur le plancher du congrès que les militants souhaitent passer à l'action le plus vite possible et sont très réticents devant la perspective d'attendre dix autres mois avant le grand match référendaire.

La décision revient cependant au gouvernement et son annonce à M. René Lévesque, qui a promis de lever le voile sur la «saison du référendum» avant le 22 juin.

La dernière occasion de renverser la décision du gouvernement, qui semble déjà arrêtée en faveur du printemps 80, se présentera au conseil national de la mi-juin. Une journée à huis clos permettra alors aux présidents locaux et régionaux du parti de plaider leur cause en faveur de l'automne.

Lors d'une récente discussion du sujet au conseil des ministres, un consensus quasi unanime s'était dégagé en faveur du printemps et il ne semble pas que la

«hâte intempestive» des militants vienne modifier cette direction.

Les vœux de certains ministres, notamment MM. Claude Charron et Bernard Landry, que leur conviction s'est un peu ramollie depuis quelques semaines, indique que la pression de la base s'est fait sentir mais pas assez pour un changement de stratégie.

L'on pouvait entendre, durant le congrès, autant d'arguments pour l'une ou l'autre saison, que d'interlocuteurs interrogés.

Parmi les principaux motifs allégués contre le choix de cet automne, trois reviennent plus souvent: le silence des deux dernières années sur le projet souverainiste du PQ; la difficulté de lancer une opération d'envergure en plein été et la nécessité de laisser le temps aux gens d'oublier Trudeau et son «french power».

Certains cabinets de ministres ont même aligné neuf bonnes raisons pour la meilleure saison mais la «planification technocratique d'une campagne pour la conquête d'un pays» (l'expression est de Louise Harel) laisse sceptique sur la valeur réelle de ces motifs, qu'on peut tourner en sens contraire en moins de deux.

Si le gouvernement maintient sa préférence pour le printemps 80, les stratèges du parti estiment que les militants se rangeront rapidement pourvu qu'on leur fournisse l'occasion de se mettre immédiatement au travail et qu'on leur présente un échéancier clair et net.

Autour du salon bleu

Beauce-Sud voulait son élection cet été

La délégation péquiste de Beauce-Sud, le comté laissé vacant par le départ de Fabien Roy pour Ottawa, était encore sous le coup de la déception provoquée par l'annonce que l'élection complémentaire n'aurait lieu qu'à l'automne.

Les Beaucerons ont même plaidé leur préférence pour une élection hâtive auprès du chef du parti, M. René Lévesque, mais sans succès. C'est le manque de préparation dans l'autre comté vacant, Prévost, laissé sans représentant depuis la mort de M. Jean-Guy Cardinal, qui aurait porté le Parti québécois à retarder les élections complémentaires.

Ce qui n'arrange aucunement les péquistes de Beauce-Sud, convaincus de pouvoir remporter la victoire si les élections avaient lieu cet été. «Il fallait profiter de l'affaiblissement de l'adversaire mais non lui laisser le temps de se relever», disent en effet avec une certaine amertume les délégués de Beauce-Sud.

L'écrasante victoire de Fabien Roy, avec environ 10,000 voix de majorité sur le libéral Yves Caron, a semé la consternation chez les libéraux de la Beauce. Or, au provincial et au fédéral ce sont les mêmes travailleurs libéraux qui participent aux élections.

De plus, la victoire de Fabien Roy tient en bonne part à la collaboration active des péquistes de la Beauce, une des rares régions à avoir suivi le mot d'ordre de M. Lévesque en faveur de Fabien Roy.

Bref, les péquistes de la Beauce avaient le vent dans les voiles et

ils digèrent mal qu'on leur impose un délai de quatre mois.

Marcel Léger dirigera les partielles

L'étonnante improvisation du Parti québécois en tout ce qui touche les élections partielles commence à en inquiéter plusieurs et le premier ministre, M. René Lévesque, aurait confié à Marcel Léger le soin de remédier à ces lacunes.

Selon les renseignements recueillis par LA PRESSE, le ministre de l'Environnement aurait en effet la main haute et la direction unique des élections partielles à l'automne. Avec le départ annoncé de M. Robert Burns, l'on se retrouvera probablement alors en élection dans trois comtés: Prévost, Beauce-Sud et Maisonneuve.

Après les échecs antérieurs et à la veille du référendum, l'issue de ces élections pourrait constituer un test important pour le match référendaire. Et le PQ semble décidé à prendre ce test au sérieux, en ressuscitant le titre et la fonction «d'organisateur en chef».

Haro sur les journalistes!

Bien décidés à diriger leurs coups à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur du parti, les ténors du Parti québécois ont adopté la recette de tous les vieux partis: s'attaquer aux journalistes.

Il est en effet toujours plus facile de détruire le message que de réfuter la nouvelle et les journalistes en ont pris pour leur rhume durant le week-end.

Tout a commencé avec le discours d'ouverture de M. Lévesque, vendredi soir, et les troupes ont suivi dans le sillage du grand chef. Confusion, malaise, morosité, manque de confiance n'ont rien à voir avec le PQ; ce sont de pures créations de journalistes. Qu'on se le tienne donc pour dit.

Certains ont excellé dans ce nouveau rôle de directeur de l'information. Revenant à ses anciens amours de professeur en communication, M. Jean-François Bertrand, député de Vanier et estafette de la direction du parti, a même pris soin, en atelier de travail, de faire des interventions destinées exclusivement aux journalistes.

Il leur a bien expliqué que lorsque la région de Québec demande de changer le mot «indépendance» par «souveraineté» ce n'est pas un changement mais une autre manière de dire la même chose. C'est clair, non?

De bons alliés

Quand un parti gouvernemental est en congrès, ministres et députés se répartissent entre les commissions, histoire d'être en mesure le cas échéant de ramener les membres dans la droite ligne... Mais samedi matin, le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, n'avait même pas jugé utile d'aller surveiller sur place ce qui se votait à la commission sur les relations de travail, tant il était sûr que «rien de grave» ne risquait de survenir... Et il avait bien raison: quand les délégués se mirent à étudier une résolution très radicale émanant de la région Montréal-

centre, qui proposait l'interdiction de toute activité commerciale d'une compagnie en cas de grève, ce sont deux syndicalistes qui se sont chargés de faire battre la proposition!... MM. Robert Dean de la FTQ et Jean-Guy Rodrigue, de la CSN, ont expliqué aux délégués qu'une législation pareille équivaudrait à un arrêt de mort pour plusieurs petites entreprises, et qu'elle serait de toute façon très difficile à appliquer.

Pour les minorités

Le concept de la réciprocité dans le traitement accordé à la minorité linguistique a été entériné par le congrès, les délégués estimant qu'il s'agissait surtout d'amener les autres provinces à agir envers leurs minorités francophones avec la même générosité que le gouvernement québécois envers sa minorité anglophone plutôt que d'exercer à l'endroit de cette dernière quelque chantage que ce soit si jamais le statut des francophones hors-Québec ne s'améliorait pas. Autrement dit, pas question de retirer aux anglo-Québécois une once de leurs droits acquis, mais essayons d'en obtenir pour les minorités françaises.

L'autre minorité sur laquelle les délégués se sont penchés: les premiers occupants du territoire. Le congrès a réparé ce que M. Lévesque avait qualifié d'erreur en 1977, alors qu'on avait par un vote apparemment distrait retiré du programme une disposition qui reconnaissait aux Indiens et aux Inuits «un titre clair de propriété sur les terres qu'ils occupent»... Cet article fut cette fois ré-inclus



Mme René Lévesque, photographiée au congrès du PQ, en fin de semaine, où elle était une invitée.

dans le programme. Et l'on prévoit aussi que dans le contexte d'un Québec souverain, ces minorités pourront négocier, et avec le Québec et avec le Canada, le statut qu'elles désirent et conserver les avantages inhérents à tous les traités et ententes signés dans l'Histoire entre leurs porte-paroles et les divers gouvernements.

La social-démocratie

Plusieurs résolutions renforçant le caractère social-démocrate du Parti québécois sont venues s'ajouter au programme. Ainsi, au chapitre des relations de travail, on réclame des mécanismes d'accréditation multi-patronale

(sectorielle) dans les secteurs où les employés sont très dispersés; on veut favoriser la syndicalisation des cadres, et multiplier les mesures qui empêcheraient l'émergence d'«unions de boutiques». Pour «protéger les travailleurs victimes de mises à pied massives ou de fermetures d'usines, on demande la création d'une caisse de stabilisation de l'emploi financée par les employeurs.

Les délégués ont en outre adopté une nouvelle politique à l'endroit du troisième âge, laquelle prévoit notamment la retraite facultative entre 55 et 70 ans, l'introduction de la retraite progressive, la reconnaissance du travail à la maison pour ce qui est de l'accès au régime de rentes, la possibilité pour les gens âgés de s'organiser et d'augmenter leur revenu, lequel se trouve actuellement dans trop de cas autour ou en dessous du seuil de la pauvreté.

Première sortie de Mme Côté-Lévesque

Mme Corinne Côté effectuera cette semaine sa première apparition publique depuis qu'elle est devenue l'épouse du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, à la mi-avril.

Mme Côté sera en effet parmi les invités de l'animateur Gilles Gougeon à l'émission Studio 1, qui sera diffusée vendredi soir sur les ondes de Radio-Québec.

Ce sera une histoire de famille cette semaine à Studio 1, puisque le premier ministre participe ce soir à l'émission de Gilles Gougeon.

Le PQ chamberde son programme

par Pierre-Paul GAGNÉ
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Désireux de «vider» une fois pour toutes la question de la souveraineté-association, les militants péquistes n'ont mis que quelques heures, en fin de semaine, pour chamberder complètement le programme électoral de leur parti et s'entendre sur le cadre global de ce que sera la proposition constitutionnelle du gouvernement lors du référendum.

Le projet péquiste de souveraineté-association (dont les éléments majeurs sont reproduits ci-contre) traduit assez fidèlement la ligne de pensée que la haute direction du parti avait communiqué à lui donner au cours des derniers mois, notamment dans le manifeste «D'égal à égal», rendu public l'hiver dernier.

A la veille de la grande bataille référendaire, les délégués au congrès ont adopté sans beaucoup de discussions passionnées — et certainement sans déchirements — trois grandes résolutions qui, pour l'essentiel, émanaient de la direction du parti (le Conseil exécutif national) et qui établissent quelles institutions conjointes et quelles associations économiques le Québec proposerait au reste du Canada advenant un «oui» au référendum et qui redéfinissent ce que seraient les relations internationales d'un Québec indépendant.

Comme il fallait s'y attendre, les délégués ont accepté d'emblée le double principe d'une union monétaire et d'une union douanière avec le reste du Canada.

Un Traité Québec-Canada

C'est au chapitre des institutions conjointes qu'on retrouve probablement l'élément-clé du projet péquiste qui propose que l'association Québec-Canada repose sur la base d'un traité liant les deux Etats souverains.

Au sein du Parti québécois, le mode juridique selon lequel serait scellée l'association n'avait jamais été débattu en profondeur. Cette question risquait de provoquer des remous à l'intérieur du

parti dans la mesure où le mode juridique choisi allait établir le degré de souveraineté du Québec par rapport au reste du Canada.

C'est le député Gilbert Paquette qui a officiellement proposé aux délégués que l'association soit scellée par le biais d'un traité (du genre des traités internationaux) et sa proposition a été immédiatement acceptée par les délégués.

En présentant sa proposition, M. Paquette a d'ailleurs bien pris soin de souligner que le fait de parler de traité et non de quelque forme que ce soit de constitution démontrait bien que le projet péquiste continue de rechercher la souveraineté entière du Québec.

Toujours au chapitre des institutions conjointes, on a complètement laissé tomber l'idée d'une assemblée interparlementaire élue au suffrage universel, ce qui aurait constitué une espèce de parlement fédéral.

Pour régler les problèmes de l'association, on a préféré s'en tenir à la mise sur pied d'un «organe décisionnel formé de ministres délégués par chacun des gouvernements et agissant suivant les instructions de leur gouvernement».

L'association économique

Tant au niveau des ateliers qu'en assemblée plénière, seuls quelques militants isolés ont tenté de remettre en cause certaines modalités de l'association économique, notamment la reconnaissance du dollar comme monnaie commune aux deux pays, mais l'intervention de ministres influents comme Jacques Parizeau, Rodrigue Tremblay et Bernard Landry a tôt fait de clore les discussions.

Il est d'ailleurs important de noter que, dans presque tous les cas, c'est quasiment par des votes

unanimes que les militants péquistes ont approuvé le contenu du projet de souveraineté-association.

Il s'est produit à peu près le même phénomène lorsque quelques militants ont tenté de remettre en cause l'adhésion d'un Québec souverain à des organisations de sécurité tels que NORAD et l'OTAN, mais les interventions du ministre Denis De Belleval et du député Richard Guay ont suffi à convaincre les délégués récalcitrants à la nécessité de se montrer «modérés et réalistes» pour obtenir le principal, la souveraineté du Québec.

A plusieurs occasions, les dirigeants du parti ont pour ainsi dire demandé des «chèques en blanc» aux délégués, leur expliquant qu'il importait de s'entendre sur les grandes lignes du projet de souveraineté-association et de laisser la «plomberie» pour plus

tard, au moment des futures négociations avec le reste du Canada.

Dans une allusion évidente à ce qui était en train de devenir le «talon d'Achille» du Parti québécois, c'est-à-dire le manque de précisions sur le contenu du projet de souveraineté-association, le conseiller au programme du parti, l'économiste Pierre Harvey, a exhorté les délégués à adopter en bloc les résolutions provenant du Conseil exécutif national et portant sur l'association économique

de façon à «se présenter devant la population avec un programme cohérent».

De même, le ministre Rodrigue Tremblay a insisté sur la nécessité que «les adversaires du Parti québécois ne puissent plus dire que notre projet n'est pas clair».

C'est le même ministre Tremblay qui, intervenant sur la question de l'union monétaire, a insisté sur la nécessité d'acquiescer «la dignité nationale, tout en conservant la stabilité politique et économique».

Un traité régira les relations Québec-Canada

LES INSTITUTIONS CONJOINTES

1) Faire en sorte de créer conjointement avec le gouvernement du Canada les institutions nécessaires au bon fonctionnement de l'Association Québec-Canada, sur la base d'un traité liant les deux états souverains et spécifiant:

- a) les compétences que les deux gouvernements conviennent d'exercer conjointement;
- b) leur composition et la façon dont elles adopteront leurs actes juridiques;
- c) la façon dont ces actes juridiques lieront les deux gouvernements.

2) Faire en sorte que les institutions à mettre en place pour régir les domaines d'activités mis en commun ainsi que les mécanismes d'interprétation et d'arbitrage des ententes soient constitués selon le principe général de la parité et que les ressources nécessaires au bon fonctionnement de ces institutions résultent de contributions à être négociées entre les parties.

3) Créer par le traité d'association un organe décisionnel formé de ministres délégués par leur gouvernement; ces décisions sont prises à l'unanimité, chaque Etat disposant d'un vote.

4) Créer par le traité d'association une cour de justice de l'Association formée d'un nombre égal de juges nommés par chaque gouvernement, plus un président dont la nomination doit être approuvée par les deux gouvernements. La Cour de justice a pour rôle:

- a) de trancher tout différend pouvant surgir entre les deux Etats ou entre l'un d'eux et un organe de l'Association au sujet de l'interprétation d'un traité;
- b) d'agir comme tribunal hiérarchiquement supérieur aux tribunaux nationaux pour fins d'interprétation d'un acte juridique de l'Association.

L'ASSOCIATION ÉCONOMIQUE

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à proposer dans le cadre d'une association entre le Québec et le Canada:

1) La libre circulation des marchandises par la renonciation des parties au droit de dresser à leur frontière commune des barrières douanières de quelque niveau que ce soit et la renonciation à toute forme d'entraves indirectes qui n'auraient pas été prévues de façon explicite par ententes particulières.

2) L'établissement, en commun, de la protection tarifaire jugée nécessaire à l'égard des pays tiers, compte tenu des intérêts à court terme et à long terme de chacune des parties.

3) La reconnaissance mutuelle des parties du droit de protéger chez elles:

- leur production agricole
- leurs programmes d'aide temporaire au développement
- leur système de préférence d'achat de la part de l'Etat

Ces trois domaines devant faire l'objet d'ententes spécifiques.

4) La libre circulation des personnes entre les deux territoires, par la renonciation réciproque des parties à leur droit d'imposer un contrôle de police régulier à leur frontière commune sous réserve que les citoyens québécois aient leur propre passeport et sous réserve d'ententes dans les domaines du marché du travail et de l'immigration.

5) Une association économique avec le Canada qui comprendrait la reconnaissance du dollar comme seule monnaie légale ayant cours sur le territoire des parties et, en conséquence, le réaménagement des institutions bancaires centrales en institutions communautaires.

En cas d'échec ou d'impasse dans les négociations en vue de l'établissement d'une monnaie commune, le Québec verra à se doter de sa propre monnaie.

6) La liberté de circulation des capitaux entre les deux Etats sous réserve pour chacune des parties:

- de dispositions résultant de la promulgation d'un code des investissements;
- de dispositions particulières pouvant être adoptées pour la régie de certaines institutions financières;
- de toute autre mesure temporaire ou permanente jugée nécessaire par l'une ou l'autre des parties, toute dérogation au principe général de la libre circulation des capitaux devant faire l'objet d'une entente particulière;

7) L'élaboration d'ententes spécifiques en ce qui concerne les chemins de fer, les transports aériens et la navigation intérieure, en ce qui a trait, dans ce dernier cas, aux eaux limitrophes en particulier.

8) La création, dans les meilleurs délais, d'un transporteur aérien national (si nécessaire par l'établissement d'une société mixte) aux fins d'assurer et de promouvoir le transport aérien intérieur.

9) Que, dans un Québec souverain, le gouvernement soit le seul et unique gestionnaire des infrastructures de transport.

10) La reconnaissance mutuelle de la propriété exclusive des installations «fédérales» situées sur le territoire du Québec et du Canada et la prise en compte, lors des transferts en cause, des compensations qui paraîtront justes compte tenu de la nature et de l'influence de ces installations sur le développement passé des deux économies.

11) Le partage, entre les deux parties, de la responsabilité de la dette actuelle du gouvernement fédéral, compte tenu du paragraphe précédent et de l'ensemble des bases de partage à être déterminées par accord à cette fin.

12) Sous réserve que l'espace économique du Québec ne soit pas restreint à celui de l'association avec le Canada et que des négociations soient entreprises avec tous les pays pour lesquels une accentuation des échanges peut se faire avec bénéfices mutuellement avantageux.



L'intervention de ministres influents comme Jacques Parizeau a tôt fait de clore les discussions sur certaines modalités de l'association économique.

Pour le référendum

Le PQ dispose de \$500,000 et de 203,685 membres

par Gérald LEBLANC

Grâce au succès sans précédent de sa dernière campagne de financement et de recrutement populaires, le Parti québécois peut déjà compter sur un fonds de réserve de \$500,000 et sur une imposante armée de 203,685 membres pour le référendum, qui pourrait être déclenché dès cet automne.

Dévoilés avec éclat et accueillis avec frénésie, les résultats de la campagne de financement ont fourni aux quelque 1,800 délégués un réconfort opportun après la période de morosité que vient de traverser le parti.

La campagne a rapporté \$2,620,399, soit \$600,000 de plus que l'objectif fixé à \$2 millions et 30% de plus que la cueillette de 1978 (\$2,056,000). De ce total, \$330,552 proviennent des renouvellements et des nouvelles adhésions au parti.

La campagne de financement coïncide en effet avec une campagne de recrutement et de renouvellement des cartes de membres. Ayant attiré 26,102 nouveaux membres, le PQ compte maintenant 203,684 membres, un record de tous les temps au Québec.

Dans l'ensemble, 12,000 sollicitateurs ont été mobilisés et 97,206 souscripteurs ont contribué une moyenne de dons de \$23.55 par personne. Une quinzaine de donateurs ont versé \$1,000 et seulement quatre ont dépassé ce cap des mille dollars, un seul atteignant la limite de \$3,000.

C'est la région sud de Montréal qui vient en tête avec \$462,593 suivi de la région de Québec avec \$416,752. Dans les comtés, la palme revient à Chambly (\$72,331) suivi de près par Louis-Hébert (\$71,416).

Une réserve pour le référendum

Le trésorier du parti, M. Philippe Bernard, a indiqué le partage suivant des sommes recueillies:

\$1 million aux comtés, \$350,000 aux régions et \$1.6 million au national.

Ce qui laisse une réserve de \$150,000 qui viendra s'ajouter aux \$350,000 accumulés depuis trois ans pour les coups imprévisibles et surtout pour le grand jour du référendum.

C'est donc dire que le PQ partira avec \$500,000 au début de la campagne référendaire. Comme ce fut le cas aux élections de 1973 et 1976, l'on procédera cependant à une campagne de financement spéciale pour le référendum, à moins qu'il soit reporté au printemps 1980 et coïncide avec la prochaine campagne générale de financement.

Malgré les succès obtenus, la caisse du Parti québécois demeurera

cependant bien modeste en regard de celle de son principal adversaire, le Parti libéral du Québec, dont la dernière campagne de financement populaire a rapporté environ \$2 millions mais qui possède, en plus, un fonds de réserve de plus de \$3 millions, hérité par M. Ryan de ses prédécesseurs.

La loi sur les consultations populaires prévoit cependant certaines limites aux sommes que peuvent dépenser les formations politiques durant le référendum. Une première restriction impose un plafond de \$2 millions aux deux comités parapluie, le oui et le non, dont seulement la moitié peut provenir d'un parti politique. Le reste devant devenir de l'Etat ou des contributions populaires.

Vingt-et-un dons de \$1,000 et plus

- Marthe Benoit, \$1,000, traductrice de Saint-Lambert;
- Jacques Coutu, \$1,000, architecte de Chicoutimi;
- Jean-Claude Terrien, \$1,000, ingénieur de Duvernay;
- Simone Benoit, \$1,000, retraitée de Rosemont;
- Louise Beaudoin, \$1,000, candidate péquiste défaite dans Jean-Talon;
- Hervé Houle, \$3,000, entrepreneur de Québec;
- Jacques Poulay, \$1,000, médecin de Sainte-Foy;
- Marc Lefrançois, \$1,000, industriel de Sillery;
- Roland Diamond, \$1,000, notaire de Montréal;
- Normand Filiatreault, \$1,000, ingénieur de Laval-sur-le-Lac;
- Richard Grenier, \$1,000, avocat de Cap-Rouge;
- Pierre Baillargeon, \$1,000, entrepreneur de Saint-Jean;
- André Trépanier, \$2,000, ingénieur de Sainte-Foy;
- Paul Lefrançois, \$1,000, ingénieur de Laval;
- Paul-A. Sauriol, \$1,000, de Laval-des-Rapides;
- Yvan Roy, \$1,000, médecin d'Outremont;
- Gilles Sauvé, \$1,800, ingénieur d'Outremont;
- Henri Fréchette, \$1,000, contracteur de Baie-Comeau;
- Roland Vigneault, \$1,100, comptable de Hauterive;
- Roland Marier, \$1,000, ingénieur de Sainte-Thérèse;
- Claude Vallée, \$1,000, ingénieur de Blainville;

La plupart des ministres ont versé entre \$500 et \$1,000, le plus généreux Claude Charron, ayant versé \$800. Il faut cependant ajouter qu'Alice Parizeau a versé \$550 tandis que son mari, Jacques, versait \$500.

Profil du délégué

Le délégué typique, au septième congrès du PQ, était un homme dans la force de l'âge, doté d'un diplôme universitaire, jouissant d'un assez bon revenu, qui en était sans doute à son premier congrès, mais qui milite dans le parti depuis quatre ou cinq ans.

Selon un sondage réalisé par le PQ auprès de 1023 délégués sur un total de 1842, seulement cinq p. cent des participants au congrès sont devenus membres du parti après le 15 novembre 1976... ce qui indiquerait que ceux qu'a attiré au premier chef l'odeur du pouvoir n'ont pas hérité — pas tout de suite en tout cas — de trop fortes responsabilités. 14 p. cent des délégués sont membres du parti depuis sa fondation, 21 p. cent depuis 10 ans, 34 p. cent depuis entre six et neuf ans, 26 p. cent depuis entre trois et cinq ans. Mais plus de la moitié, soit 59 p. cent, participaient cette année à leur premier congrès, seulement une infime minorité (3 p. cent) pouvant se vanter d'avoir participé à tous les congrès.

Un tiers de femmes

Le délégué moyen a entre 25 et 45 ans. Neuf p. cent ont moins de 25 ans, 37 p. cent ont entre 25 et 35 ans, 30 p. cent ont entre 35 et 45 ans, 17 p. cent entre 45 et 55 ans, et sept p. cent ont plus de 55 ans. Les femmes forment 30 p. cent des délégués, ce qui représente une proportion légèrement plus faible que celle du membership féminin.

L'échelle des salaires montre que la majorité des délégués péquistes sont de classe moyenne... en montant. Parmi les 16 p. cent de délégués qui disent gagner moins de \$5,000, il faut en effet tenir compte du fait qu'il s'agit surtout de femmes, de ménagères vraisemblablement. 15 p. cent des délégués gagnent entre cinq et \$12,000, 32 p. cent entre 12 et \$20,000... et plus du tiers, soit 37 p. cent, plus de \$20,000. Ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait par ailleurs que le niveau de scolarité des délégués est fort élevé: si 20 p. cent ont moins de 12 ans de scolarité, 26 p. cent ont un diplôme d'études collégiales, et 54 p. cent ont un diplôme universitaire.

Enfin, la répartition des professions s'établit ainsi: sept p. cent d'étudiants, 29 p. cent de cols blancs, 19 p. cent de cols bleus, 20 p. cent d'enseignants, 10 p. cent de «professionnels», trois p. cent d'agriculteurs, deux p. cent de retraités, deux p. cent de chômeurs, et sept p. cent de ménagères.

Marchand a visité le congrès du PQ

QUEBEC (d'après UPC) — Le sénateur libéral Jean Marchand a fait une visite surprise au congrès du week-end du Parti québécois, dans la Vieille capitale, et a dit que le programme du parti n'était que de la foutaise.



Le premier ministre Lévesque, dans un geste familier.

Le sénateur Marchand s'était glissé par une porte latérale dans l'enceinte et il a été interviewé, en tant que fédéraliste, au sujet du congrès et sur l'affinement du programme de la souveraineté - association du PQ.

Dans son entrevue à la radio, M. Marchand a dit que le congrès du PQ n'avait porté que sur de la stratégie, rien de plus.

Pas en position

«Si un sondage tenu il

ya a quelque temps les avait assurés du succès, le référendum aurait été tenu il y a déjà un certain temps. «Mais ils savent, tout comme moi, qu'ils n'étaient pas en position pour gagner le référendum et ils ne l'ont évidemment pas encore tenu».

Et de poursuivre: «C'est parce qu'ils ne sont pas dans une position pour tenir leur référendum qu'ils mettent l'accent sur l'aspect de

la souveraineté - association; et ils viennent de faire un autre pas, tout simplement, dans ce sens».

«Au fond, ils disent: Négociations, et si cela ne marche pas, alors nous irons devant le peuple à nouveau avant de déclarer carrément l'indépendance. C'est de la foutaise», de dire le sénateur.

Inaperçue

La visite de M. Marchand est passée quasi-

ment inaperçue au cours du dernier jour du congrès; seuls, quelques membres du Parti québécois l'ont reconnu et lui ont fait connaître clairement leurs opinions.

L'un d'eux a lancé au sénateur: «Rentre chez toi, à Ottawa!» et un autre a lancé quelques brochures sur son passage.

Sa sortie fut aussi effacée que sa rentrée.



CLÔTURES

VENTE ET INSTALLATION **G.G.** RÉPARATION GÉNÉRALE

ACIER

1^{ère} QUALITÉ

ESTIMATION GRATUITE

RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL
2030, rue Moreau, Montréal

BUREAU: 526-7231 RÉSIDENCE: 522-4715

Chaud débat sur le tabac

Si René Lévesque ne fumait pas comme une cheminée, il pourrait se vanter de n'avoir subi aucun revers au plan des résolutions au septième congrès de son parti.

Après lui avoir donné tout ce qu'il voulait, les délégués ont sans doute voulu maintenir vivant le principe de la contestation en s'en prenant à la cigarette du chef.

Assez révélateur du niveau de contestation du congrès, c'est une résolution sur le tabagisme qui a été le plus chaudement disputée, les ennemis du tabac l'emportant seulement deux contre un.

Voici donc le texte de cette résolution: «Encourager l'anti-tabagisme et le respect des non-fumeurs par: a) l'abolition progressive de la publicité; b) l'interdiction de fumer dans les lieux de propriété publique; c) l'introduction d'une publicité dénonçant les effets néfastes sur les plans héréditaire, psychosomatique, écologique, démographique et social; d) l'appui de la promotion des organismes spécialisés dans l'anti-tabagisme; e) l'augmentation de la taxe sur le tabac.»

Intérêt international

QUEBEC (PC) — Jamais congrès politique au Québec n'aura attiré autant l'attention d'observateurs et de journalistes venus d'un peu partout que ce lui du Parti québécois qui s'est tenu en fin de semaine à l'Université Laval, à Québec.

Plus d'un millier d'observateurs et environ 100 journalistes ont surveillé le déroulement des dernières assises péquistes avant la tenue du référendum.

Parmi les envoyés spéciaux des plus grands journaux du monde, figuraient ceux du New York Times, du Nouvel Observateur, du Washington Post, du Figaro, de l'Humanité, du Wall Street Journal, en plus de correspondants de la presse ethnique comme La revue du monde arabe, Peenso Latino, Il Settimanale et Abeja.

D'autre part, la liste des invités qui ont assisté à un moment ou un autre au congrès est assez impressionnante et en voici les noms les plus prestigieux!

— M. Pierre-Antoine Bernard, consul général de France à Québec.

— M. Robert De Buret, consul de Grande-Bretagne à Québec.

— Gadi Golan, consul général d'Israël

— Claude Gérard Mérous, adjoint de M. Jacques Chirac, maire de Paris.

SALLES DE JEU SPÉCIALES

Augmentez la valeur de votre maison et la joie de votre famille par la même occasion. Nous vous offrons un vaste choix d'aménagements et de styles. Visitez notre salle d'exposition dès aujourd'hui.

Venez trouver de nouvelles suggestions chez MHS

VERIFIEZ VOS BESOINS:

- RAJOUTS
- PAREMENTS ALUMINIUM
- MANSARDES
- CUISINES
- ISOLATION DE SOUS-SOL
- SALLES DE BAINS
- CHARPENTERIE
- CIMENTATION
- LUCARNES
- CHÊNEAUX
- GARAGES (1, 2 et 3 Autos)
- CUISINES
- BIBLIOTHEQUES
- BUREAUX
- SALLES DE JEU
- TOITURES
- CONTRE-FENÊTRES

METROPOLITAN HOME SERVICES 482-0600

4058 OUEST, RUE JEAN-TALON

NOUS SOMMES OUVERTS LE DIMANCHE POUR VOUS PERMETTRE DE VISITER NOTRE MAGNIFIQUE SALLE DE MONTE, MAIS NOUS NE PRENONS PAS DE COMMANDE LE DIMANCHE. OUVERT LE DIMANCHE. AUCUN SERVICE TÉLÉPHONIQUE

isolez votre maison avec les produits aluminium «Stormaster»

- Moustiquaire à verrouillage de sûreté
- Fenêtre très robuste
- Tête flottante
- Profondeur du cadre 5 1/4" x 6 1/8" x 7 7/8"
- Coupe-froid en vinyle rigide, entre les fenêtres intérieures et extérieures

Modèles disponibles en aluminium ou de différents coloris

Aussi disponibles de «Stormaster»:

- Portes aluminium
- Fenêtres aluminium
- Auvents aluminium ou fibre de verre

Prenez rendez-vous avec un de nos experts; il se rendra chez vous pour vous donner une estimation sans obligation de votre part.

Composez 842-3241, poste 364 ou 648

Rayon 687, au sous-sol. En ville seulement.

Simpsons

DEFI CLIMAT
A L'huile OPAQUE

TEINTURE A BOIS

extérieur
LATEX ACRYLIQUE MAT

SIMPLE & FACILE

GARANTIE A 3 POINTS
LAVABLES ANTI-EFFLORESCENT

95 BLANC 4.55 LITRES

Rabais 1/3 à 1/2

peinture et teinture à bois d'extérieur Simpsons

1/2 prix!
Teinture à bois base d'huile «Défi climat»

A. La teinture à bois base d'huile «Défi Climat» imprègne les surfaces en profondeur pour en rehausser l'apparence et les protéger. Idéal pour bois non peint, non verni ou déjà teint. Disponible en 24 coloris au fini opaque ou semi-translucide, comprenant:

séquoia	vert feuillage	acajou rouge
noyer	cèdre	noir

Prix ord. Simpsons 14.49

724

gal.

Prix ord. Simpsons 4.59

229

pin.

rabais 1/3
peinture d'extérieur «Simple et facile»

B. Voici une peinture d'extérieur de qualité, disponible en 3 finis: acrylique base latex, fini mat; latex semi-lustre ou base d'huile très luisant. La peinture base latex sèche en 1 heure, la peinture base d'huile sèche entre 4 à 6 heures. S'applique facilement à l'aide d'un pinceau, rouleau ou tampon. Un gallon couvre jusqu'à 500 pi ca. Disponible en gallon seulement.

Disponible en 12 coloris plus blanc:

vert persienne	noir	sable doré
brun Barcelone	jaune topaze	bleu vif
chocolat	or aztèque	rouge viking
crème	vert mer	cuivre brûlé

peinture latex acrylique fini mat

Prix ord. Simpsons 12.99

866

gal.

Latex semi-lustre ou très luisant

Prix ord. Simpsons 14.99

999

gal.

Rayon 690, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

VENEZ, ÉCRIVEZ
OU COMPOSEZ
842-7221
JOUR ET NUIT

Dans le secteur public et parapublic

Les vraies négociations auront lieu à l'automne

par Pierre VENNAT
Le «spectacle à grand déploiement» qui doit marquer, le 12 juin, le début des négociations à la table centrale de négociation entre le gouvernement et le Front commun, constituera fort probablement le seul événement d'importance des «négociations» dans le secteur public, dans quelque dossier que ce soit, d'ici les vacances d'été.

Les seuls impondérables demeurent donc les débrayages, qui iront s'accroissant dans le secteur hospitalier, une reprise possible des pourparlers avec les

syndicats de la Société des alcools et de l'Hydro-Québec, et l'avenir du dossier des pourparlers avec le cartel des organismes professionnels de santé où un accord de principe conclu avec la totalité de l'organisme le 11 mai dernier, a mené à l'imbroglio suivant: accepté par la majorité des organismes constituant le cartel, l'accord est refusé par un seul, la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières (FSPIQ), laquelle, néanmoins, constitue la majorité des effectifs du cartel.

Un autre point d'interrogation, c'est le dérou-

lement des négociations avec les fonctionnaires provinciaux. Ceux-ci ont décidé, en congrès, de recommander aux assemblées générales qui se tiendront jusqu'au 8 juin le rejet d'une offre finale du gouvernement, sur laquelle il y avait eu presque entente de principe, en date du 30 avril. Le ministre de Belleval avait alors répliqué que cela pourrait faire passer les fonctionnaires après le Front commun.

Bref, le premier bilan public pour la totalité du secteur public effectué par le «Service d'information des négociations et

parapublic» démontre, entre les lignes, qu'on négociera encore, dans la majeure partie des dossiers, à l'automne si on réussit à passer à travers l'ensemble avant la fin de l'année, ce qui n'est pas prouvé.

Il est à noter que ce service d'information, dirigé par Robert Mackay, fonctionnaire «politique» au bureau même du premier ministre, ne doit pas être confondu avec le Conseil d'information que préside M. Léo Cormier.

Celui-ci, jusqu'à présent, n'a émis aucune déclaration publique,

tout comme d'ailleurs celui sur les services essentiels présidé par M. Gérard Picard, à qui presque chaque jour, à l'Assemblée nationale, l'opposition libérale reproche de ne pas remplir son mandat qui est, si on le prend à la lettre, d'informer le public sur le respect ou non des services essentiels, rôle que jusqu'ici il a laissé, en pratique, au gouvernement.

La tour de Babel des affaires sociales
Un rapide examen de ces résumés démontre

également que même si l'attention se porte surtout sur le Front commun de la fonction publique CEQ-FTQ-CSN et, à un degré moindre, sur de gros organismes indépendants comme le cartel des organismes professionnels de santé (COPS), qui compte quelque 24,000 membres, les syndiqués de l'Hydro-Québec (12,000, membres du Syndicat canadien de la fonction publique-FTQ, mais non du Front commun), des magasins et bureaux de la SAQ (1,400) et de la Fédération québécoise des infirmières (FQII), il existe, surtout dans le domaine des affaires

sociales, une véritable tour de Babel d'organismes.

Si le Comité patronal de négociation des affaires sociales négocie en effet avec les 65,000 membres de la Fédération des affaires sociales de la CSN (négociations rompues depuis le 8 mai), il négocie aussi avec les 24,000 du COPS, les 15,000 de la FTQ répartis entre l'Union des employés de service et le Syndicat canadien de la fonction publique, avec la Fédération québécoise des infirmières et infirmières (5,000), le Montreal Council (Conseil des syndicats hospitaliers de Mont-

réal) qui regroupe 4,000 membres, le Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal, 3,500 (indépendant), 2,100 membres du «Syndicat canadien des officiers de la marine marchande», perdus, on ne sait trop comment, dans la fonction publique québécoise, 1,000 membres du Syndicat des professionnels des affaires sociales du Québec, affilié à la CSN et 700 membres de la Centrale de l'enseignement du Québec perdus, on ne sait trop pourquoi, dans le secteur des affaires sociales plutôt que dans l'éducation.

Dans l'éducation
Dans l'éducation, où l'on se divise entre secteur protestant et catholique, d'un côté, collégial et enseignement primaire et secondaire, de l'autre, et enfin entre personnel enseignant et non-enseignant, là aussi les interlocuteurs sont fort nombreux.

Là aussi, on ne semble pas aller très vite.

Les principaux points de divergence sont les suivants:

- au niveau des professeurs de cégep membres de la Fédération nationale des enseignants québécois (6,500 membres-CSN), la volonté syndicale d'étendre la «couverture» de la convention à tous les enseignants de l'éducation des adultes;
- un problème de reclassement qui fait que les 2,100 professionnels non-enseignants affiliés à la CEQ ne veulent pas négocier tant qu'il ne sera pas réglé dans les commissions scolaires catholiques;
- le décret gouvernemental sur le partage des négociations qui fait que les syndicats de la CEQ refusent d'engager les négociations locales avec les diverses commissions scolaires du Québec;
- les contrats à forfait donnés par les commissions scolaires pour les 10,000 membres du soutien scolaire, affiliés à la CSN.

Il est à noter que si la CSN représente 10,000 syndiqués du soutien scolaire, la FTQ en représente 3,350, la CEQ 1,300, la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec, organisme indépendant, 3,000, et la CSD... 80!

Chez les professionnels non enseignants de cégep, 400 sont affiliés à CEQ, 335 à la CSN et 90 sont «indépendants».

En ce qui concerne les employés de soutien de cégep, 3,000 sont affiliés à la CSN, 1,000 à la CEQ, et 325 à la FTQ. L'on négocie avec la FTQ et la CEQ mais on n'a pas encore pu s'entendre avec la CSN sur les libérations des négociateurs, ce qui fait que les négociations à cette table ne sont pas commencées.

Du côté protestant, les négociations avancent tranquillement avec toutes les tables.

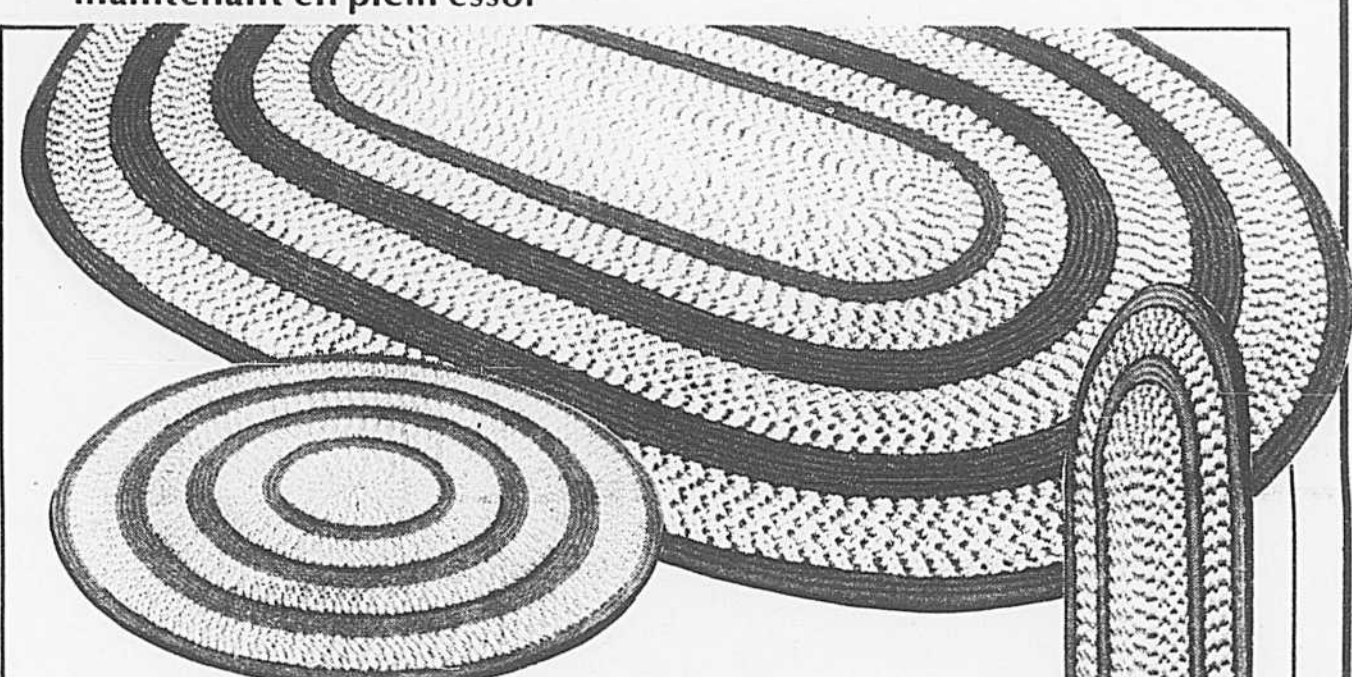
Enfin, à la Société des alcools, la Société, en plus de ses 1,400 employés turbulents de magasins et de bureaux, a conclu une entente de principe avec ses 715 ouvriers, membres d'un syndicat indépendant, et négocie avec ses 200 techniciens et professionnels, eux aussi membres d'un syndicat indépendant.

Le bilan gouvernemental ne parlait pas des marins et autres dépendants de la Société des traversiers. Ils feront partie de la table centrale mais n'ont pas obtenu, encore, leur table sectorielle. Enfin, on ne parle pas non plus du soutien universitaire. Officiellement, le personnel des universités ne fait pas partie du Front commun, mais lui se considère comme tel et demande la même chose du côté salarial.



jours simpsons

au Canada



Vous pourriez gagner un voyage à Moscou lors des Jeux Olympiques de 1980!
Rendez-vous à l'Agence de voyages du magasin Simpsons le plus près de chez vous et remplissez un bulletin de participation. Vous pourriez gagner un voyage de deux semaines pour 2 personnes. Bonne chance!

maintenant en plein essor

rabais 20% — tapis réversibles tressés à la main au Québec

Attrayants tapis aux gais coloris, de longue durée — idéal pour rehausser un décor contemporain ou colonial. Tressés à la main avec fibres variées par des artisans québécois. Puisqu'ils sont réversibles, vous n'aurez pas à les nettoyer aussi souvent. Combinaisons de tons prédominants: brun, rouille, or, rouge, bleu ou vert.

	Prix ord. Simpsons	Vente		Prix ord. Simpsons	Vente
Ovale 20" x 34"	7.99	6.39	Rond 3' de diam.	18.99	15.19
Ovale 30" x 54"	22.99	18.39	Rond 5' de diam.	49.99	39.99
Ovale 3'9" x 5'9"	38.99	31.19	Rond 7' de diam.	99.99	79.99
Passage 27" x 6'	25.99	20.79	Ovale 5'6" x 8'6"	89.99	71.99
Passage 27" x 7'6"	41.99	25.59	Ovale 8'6" x 11'6"	179.99	143.99
Passage 27" x 9'	38.99	31.19			

Rayon 376, au quatrième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

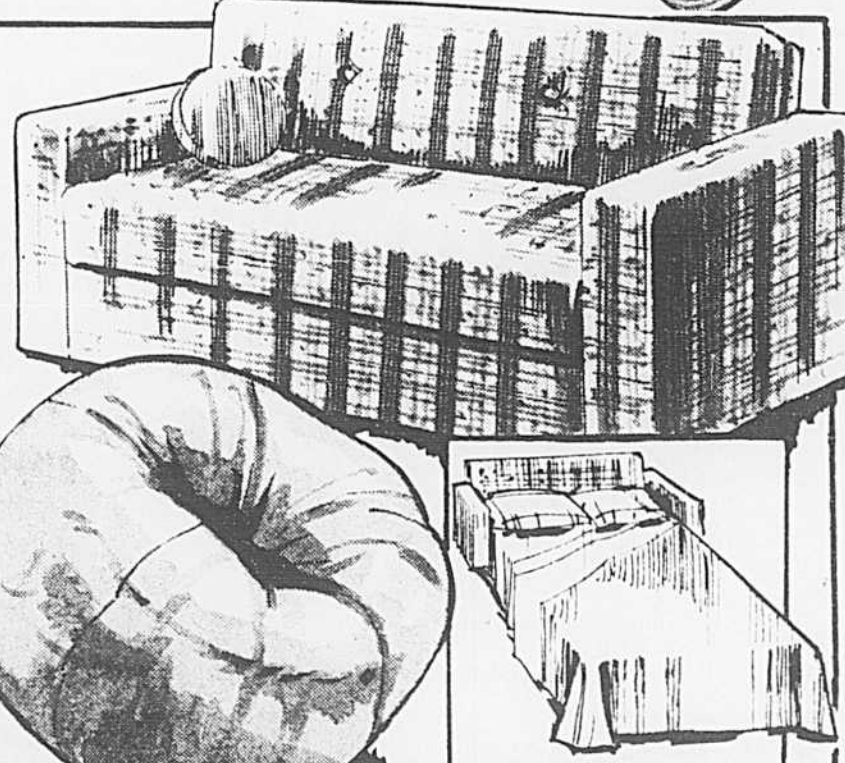
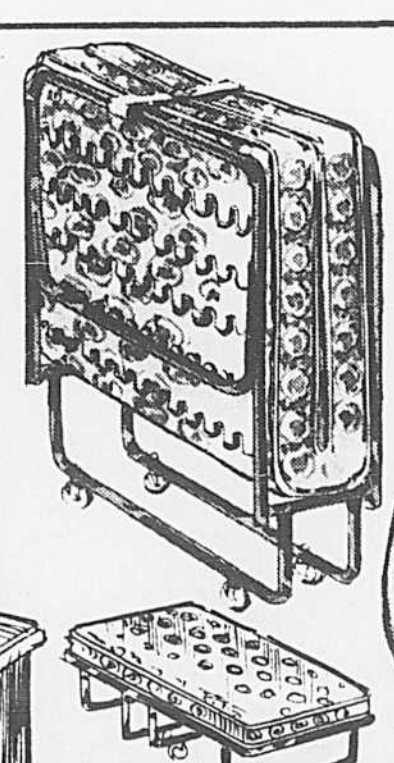
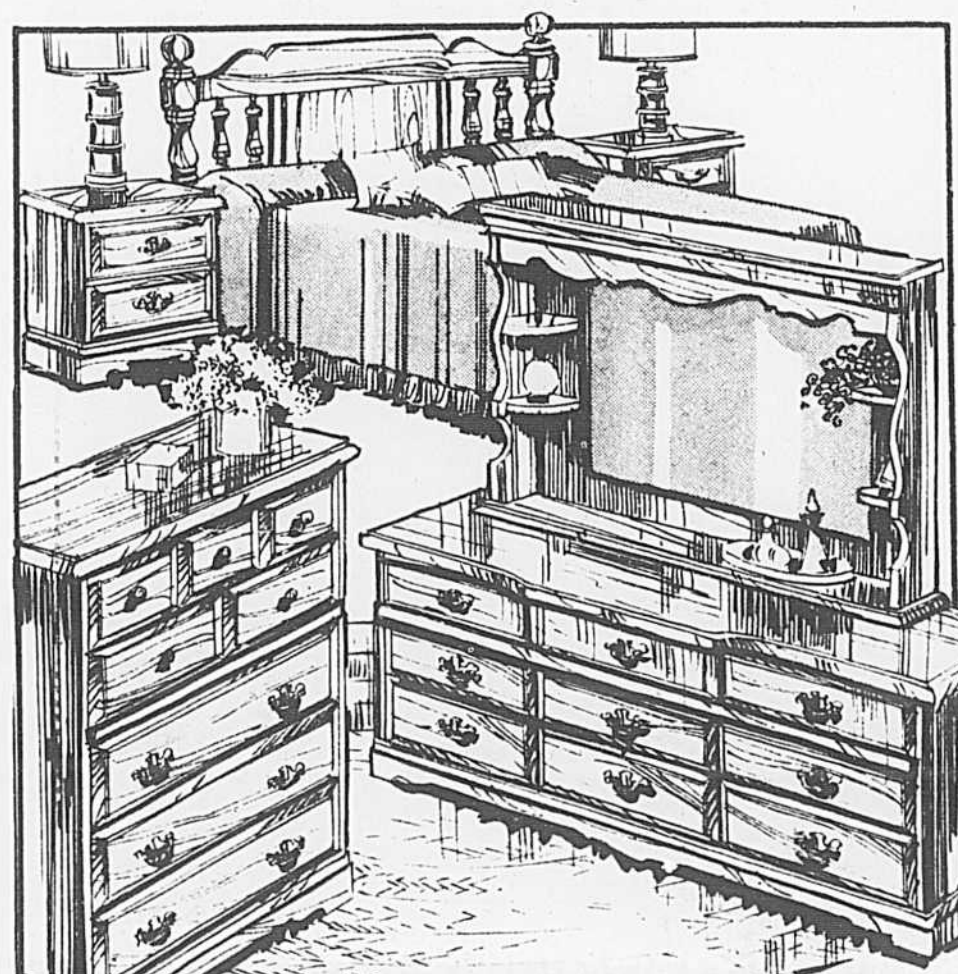
rabais 30%
valises «Caribbea» de «Samsonite»

Partez en vacances avec un magnifique ensemble de valises à parois souples et profitez de rabais imposants! Les valises «Samsonite» sont d'excellente qualité, robustes mais légères; avec parois souples pour plus d'espace de rangement. Vinye aspect cuir, solides glissières polyester et robustes poignées. Choix de 7 formats pratiques — bleu, tan ou vin.

	Prix ord. Simpsons	Vente
A. Pullman 26"	\$80	55.99
B. Pullman 24"	\$72	50.39
C. Valise 20"	\$62	43.39
D. Fourre-tout 14"	\$38	26.59
E. Fourre-tout 11"	\$42	29.39

Aussi disponibles, non représentés:
F. Fourre-tout 19".....\$53 37.09
G. Pullman 29".....\$87 60.89

Rayon 436, au deuxième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.



ens. 3 pcs style «Early American» fini pin miel pour chambre à coucher
699.98 tables de nuit 99.98

Ce merveilleux ensemble style «Early American» au cachet authentique vous est offert à bas prix «Jour Simpsons». Vous apprécierez la construction minutieuse, les lignes simples et le riche fini pin miel naturel.

L'ensemble 3 pcs comprend: commode triple 60" x 19" x 31", miroir-étagère 44" x 39", chiffonnier 5 tiroirs 32" x 38" x 44", tête de lit 54" x 60".
Table de nuit assortie, 22" x 14 1/2" x 22 1/2".

rabais \$14 — lit pliant de luxe
75.98

Prix ord. Simpsons 89.98

Confortable lit de camp avec matelas mousse 4 pouces — idéal à la maison comme au chalet. Cadre métal tubulaire rouge foncé, léger et robuste, sur roulettes plastiques. Se plie pour rangement facile.

Venez vous enfouir dans un fauteuil-sac
36.99

Prix Simpsons

Assoyez-vous, détendez-vous. VOICI un fauteuil qui sort de l'ordinaire! Robuste, recouvrement vinye, hauteur composée de milliers de petites boules polystyrène. Choix de blanc, noir, mandarine ou or. Veuillez indiquer second choix de coloris.

pratique canapé-lit transformable
199.99

Prix Simpsons

Confortable canapé deux façons de «United Bedding» idéal pour petit appartement, pour vos invités ou le chalet. Le siège coussiné mousse s'abaisse facilement pour former un lit double confortable. Construction robuste, cadre bois dur, recouvrement écossais ton brun.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Une résolution prônant l'indépendance est défaite La CSN refuse tout appui au PQ

par Laval
LE BORGNE

QUEBEC — La CSN a refusé tout appui au Parti québécois en battant, pour le moment, une résolution prônant l'indépendance du Québec.

C'est une majorité d'environ 80% des quelque 1.250 délégués qui ont participé à ce congrès spécial de trois jours sur la question nationale qui a défilé la proposition en ce sens.

Extrêmement prudent dans sa démarche, ce congrès a aussi refusé un amendement prônant «l'émergence d'une organisation politique autonome» (un parti ouvrier) et y a préféré une phrase de portée plus générale, moins susceptible d'offusquer ou de brusquer ses membres, soit «le développement de la capacité d'intervention des classes populaires sur tous les terrains de lutte». Si elle a été battue comme proposition formelle, cette idée d'un parti politique ouvrier fait quand même partie du préambule de la proposition principale.

De plus, la centrale québécoise s'est laissée toute la latitude nécessaire face au référendum du gouvernement du Parti québécois, pour pouvoir soit appuyer la question lorsqu'elle sera connue, la combattre ou même rester neutre. Comme l'a d'ailleurs expliqué M. Norbert Rodrigue, président de cette centrale, il n'est pas question de s'engager face au référendum avant de connaître le contenu de la question et la date.

Enfin, la CSN a réitéré son anti-capitalisme et son appui à la création d'une «société socialiste et démocratique»: depuis bientôt dix ans, cette centrale soutient «qu'il n'y a plus d'avenir dans le régime actuel» et qu'il faut le remplacer par une forme de socialisme qui reste à définir.

Ce congrès-ci a apporté une ébauche de définition à ce socialisme, entre autres par sa principale proposition qui dit que «pour lutter efficacement contre l'oppression nationale et ses diverses manifestations, la CSN s'inscrit dans une démarche d'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels».

Une autre résolution affirme que «la lutte contre l'oppression nationale s'inscrit dans sa démarche vers une société nouvelle, bâtie par la très grande majorité du peuple, en fonction des besoins et aspirations des classes populaires, ce que nous appelons une société socialiste et démocratique».

Non partisane

La crainte d'être identifié à «un parti politique bourgeois», qui, selon tous les délégués qui sont intervenus, «ne défend pas les intérêts des travailleurs», en l'occurrence le PQ, a semblé dominer tout ce congrès.

Une des résolutions qu'il a fait sien dit par exemple que la centrale «ne s'engage pas dans cette démarche d'une manière politique partisane, mais d'une manière syndicale, pour permettre aux travailleurs et aux travailleuses de s'assurer que leurs intérêts seront sauvegardés et... aussi de façon à influencer le débat et les choix politiques qui seront proposés au peuple par les partis politiques».

La raison la plus fréquemment invoquée à l'encontre de la résolution disant que la CSN était favorable à l'indépendance a été que même si la centrale ne désirait sincèrement pas d'appuyer le PQ en

se prononçant pour l'indépendance du Québec, personne ne l'aurait crue et son geste aurait été interprété comme un appui objectif à la souveraineté-association du PQ.

Dans ce débat, le premier effort sérieux du genre au sein d'une organisation ouvrière au Québec, on a retrouvé des alliances «circonstancielles» qui en ont fait sourire plu-

sieurs. Les militants syndicaux identifiés au groupe communiste La Ligue par exemple, se sont enlignés et ont défendu la position des dirigeants de la CSN et de son comité d'orientation,

à savoir qu'un vote pour l'indépendance du Québec à ce moment-ci ne pourrait signifier rien d'autre qu'un appui au PQ; Ceux d'une des organisations communistes rivales de La Li-

gue, En Lutte, ont eux défendu, avec les militants CSN identifiés au PQ; ceux d'une des orveurs de l'indépendance. M. André L'Heureux, 3e vice-président de la CSN, beau joueur, l'a

reconnu à un moment donné en disant: «Je partage l'opinion émise par le camarade qui m'a précédé, même s'il sait que je ne partage pas les objectifs que prône le groupe auquel il appar-

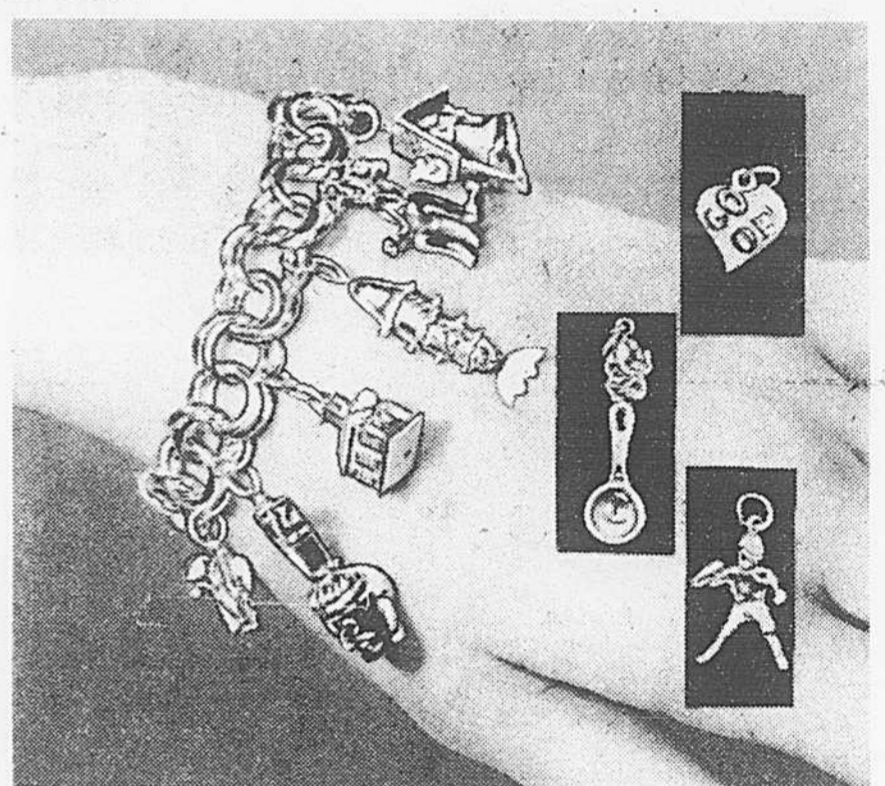
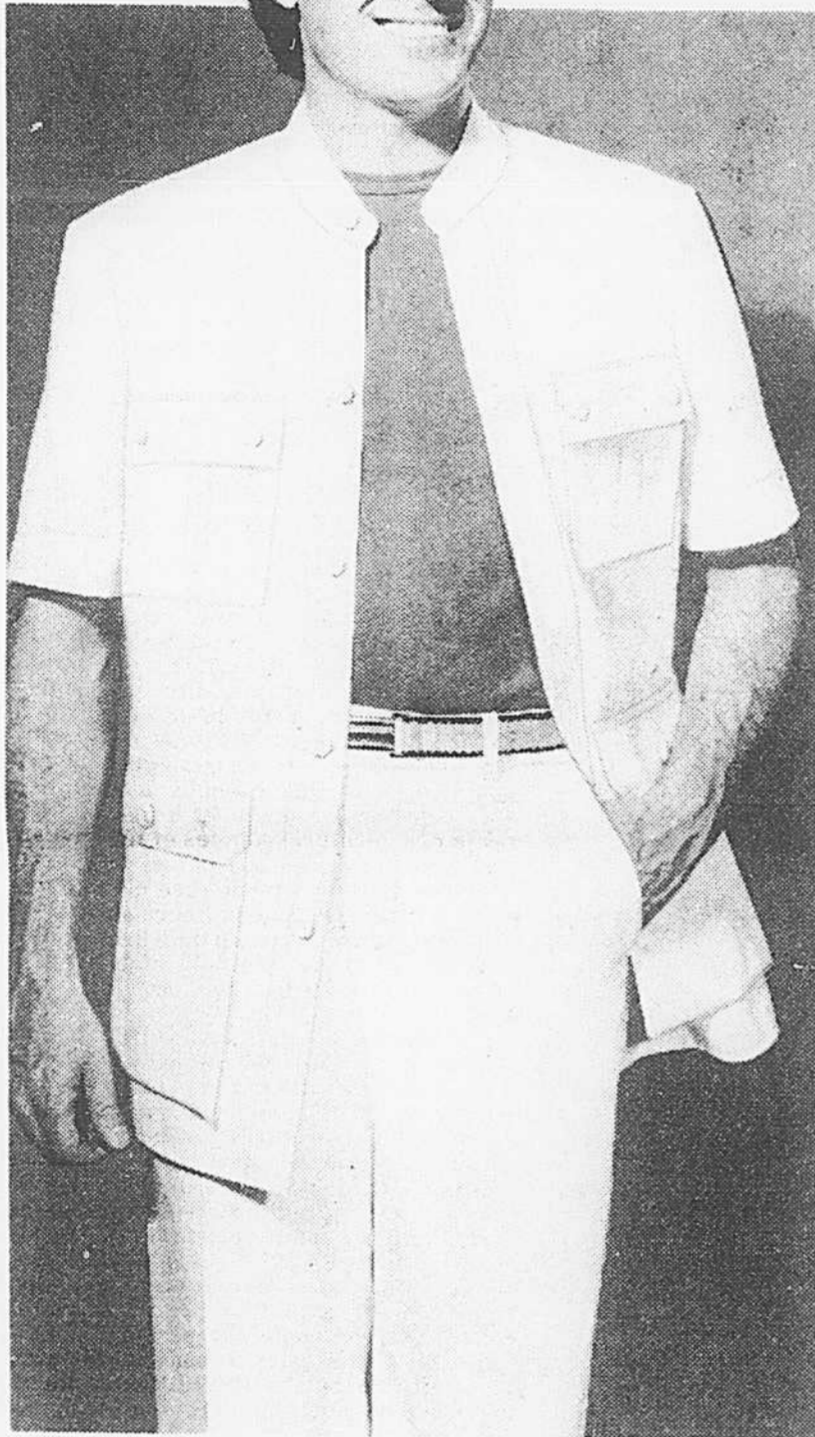
tient»; il se référait à l'intervention de Robert Côté, un des militants syndicaux les plus ouvertement engagés au sein de la Ligue communiste marxiste-léniniste du Canada.



jours simpsons

au Canada

maintenant en plein essor



Vous pourriez gagner un voyage à Moscou lors des Jeux Olympiques de 1980!

Rendez-vous à l'Agence de voyages du magasin Simpsons le plus près de chez vous et remplissez un bulletin de participation. Vous pourriez gagner un voyage de deux semaines pour 2 personnes. Bonne chance!

breloques en argent sterling offertes à bas prix Jours Simpsons

Prix Simpsons **269** 3/750

Voici l'occasion rêvée pour commencer ou compléter votre collection de breloques en argent sterling. C'est aussi une merveilleuse idée-cadeau! La sélection comprend des modèles toujours appréciés: porte-bonheur, disciplines sportives. Venez choisir les vôtres aujourd'hui même... et profitez du meilleur choix.

Aussi disponibles (non représentées). Breloques en argent sterling format plus grand. Idéal avec une chaîne ou gourmette... ch. 7.99

Rayon 227, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

rabais \$15 — ensemble de détente polyester/coton pour hommes

Prix ord. Simpsons \$75 **59⁹⁹**

Complétez votre garde-robe estivale avec ce bel ensemble de détente... et profitez d'un prix réduit pendant les Jours Simpsons! Veste à manches courtes, encolure à bande, ligne des épaules légèrement descendue, pli creux au dos et martingale. 4 poches. Pantalon avec ceinture élastique.

Blanc cassé, marine ou beige. Tailles 36 à 44

Rayon 251 au deuxième.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

robe sans souci pour un bel été

Prix Simpsons **18⁹⁹**

Une apparence flatteuse... un entretien facile. Voilà une robe agréable à porter. Tissu entrecroisé 100% polyester lavable à la machine.

Modèle fourreau, manches courtes avec revers, poche plaquée et ceinture nouée. Bleu ou menthe sur fond blanc. Pour tailles moyennes 12 à 20, demi-tailles 14½ à 24½.

Rayon 616, au sous-sol, en ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

souliers sport en cuir ou suède pour garçons

Prix Simpsons **12⁹⁹**

Voici des souliers sport toujours de mise... et offerts à bas prix durant les Jours Simpsons!

Modèle lacé, empeigne mocassin en cuir ou suède avec surpiqures, semelle composition souple.

Modèle en suède ton sable, pointures 3½ à 6 (avec ½) ou suède, brun, pointures 1 à 6 (sans ½).

Modèle en cuir tan. Pointures 3½ à 6 dans le groupe.

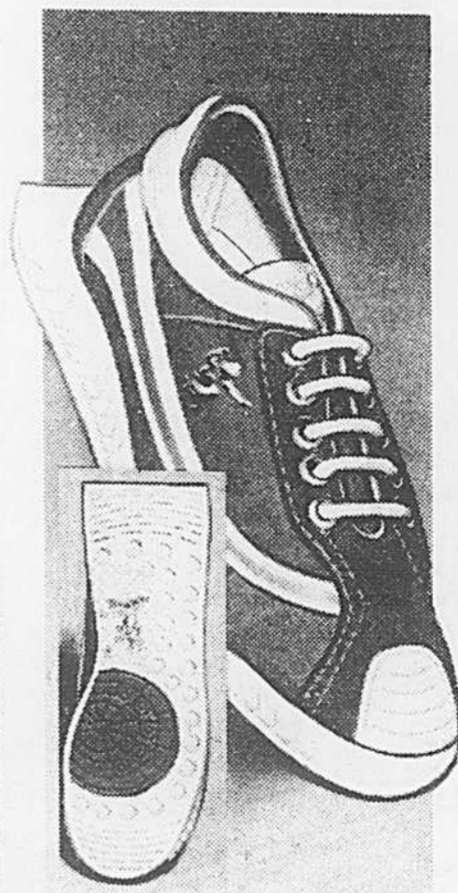
Commandes téléphoniques acceptées sur modèles en suède seulement.

Rayon 283, au deuxième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

LES ENFANTS DU MOIS CHEZ SIMPSONS



Chaque mois, le nom d'une fillette et celui d'un garçon seront tirés au sort. Ils recevront comme prix une garde-robe complète (valant \$299). À la fin de l'année 1979, les 130 enfants (22 pour chaque magasin Simpsons) seront invités à une Fête de Noël et recevront chacun un certificat cadeau Simpsons de \$50. Aucun achat nécessaire. Formules de participation disponibles au rayon des vêtements pour enfants, garçons et filles dans tous les magasins Simpsons. Les enfants de 11 à 16 ans sont admis seuls au tirage.



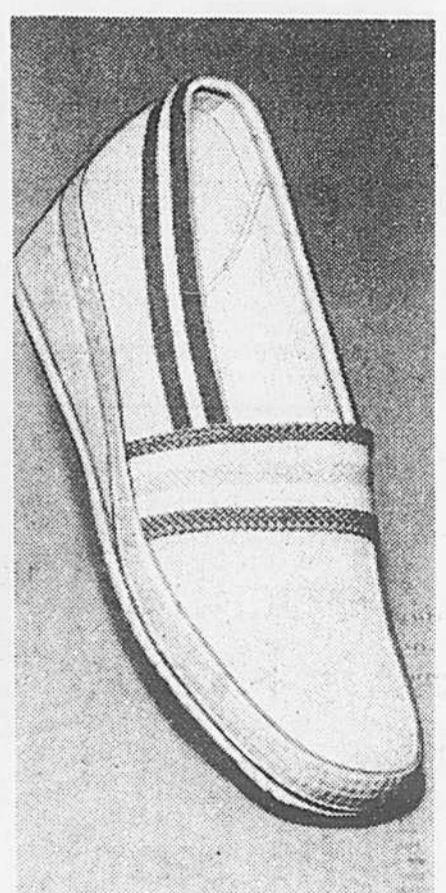
souliers nylon pour garçons et filles

Prix Simpsons **12⁹⁹**

• Souliers d'exercice de bonne qualité, empeigne nylon robuste garnie de suède.

• Semelle intérieure, bourrelet et cambailon coussinés. Pointe renforcée pour durée accrue. Semelle robuste évasee.

• Marine avec garniture blanche. Pointures 12½ à 6.



légères espadrilles en toile pour dames

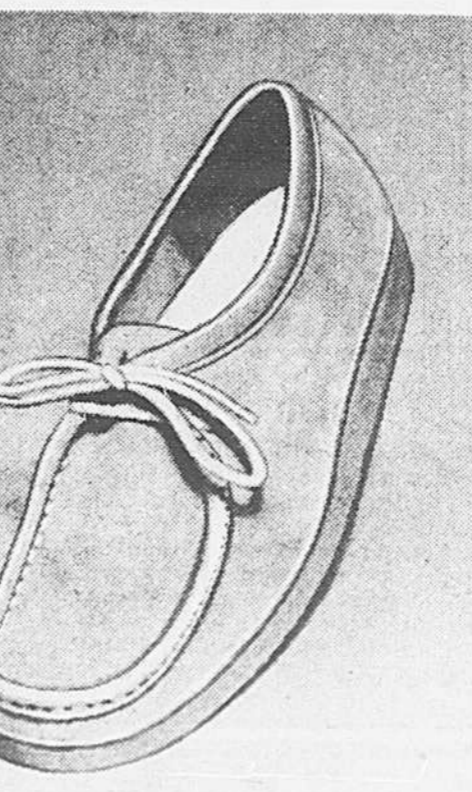
Prix Simpsons **9⁹⁹**

• Pour être à la mode cet été... soignez chaussée d'espadrilles fourreau bien confortables.

• Empeignes en toile, semelles intérieures coussinées mousse. Semelles melleuse composition, talons compensés 2".

• Beige ou marine avec garniture contrastante sur l'empeigne. Pointures (avec ½) 5 à 9.

Rayon 283, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit (sauf indication contraire)